



Dossier

Evacuations à grande échelle

Page 7

Peter Minder, chef de la communication du DDPS

«La vedette, c'est le conseiller fédéral!»

Page 4

Comportement en cas d'évacuation

Jamais sans mon bétail

Page 14

Arrêté du Conseil fédéral

Approbation de la Stratégie 2015+

Page 21

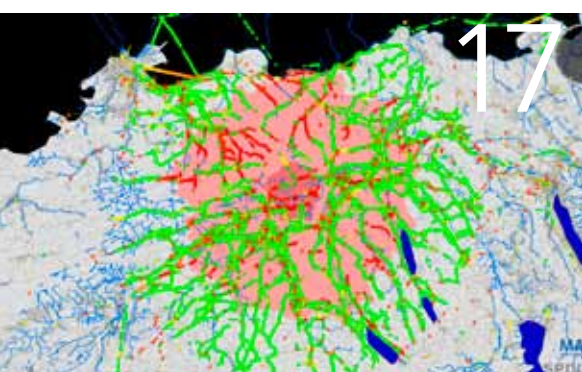
Canton de Soleure

Analyse des risques et des dangers

Page 26

www.protopop.ch





EDITORIAL	3
.....	
PERSONNALITÉ	4
«La vedette, c'est le conseiller fédéral!»	4
Ancien athlète professionnel et commentateur sportif à la télévision suisse alémanique, Peter Minder, 55 ans, dirige depuis février 2012 la communication du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).	
.....	
DOSSIER: EVACUATIONS À GRANDE ÉCHELLE	7
La vitesse n'est pas toujours primordiale	7
Les plus grands événements survenus jusqu'ici en Europe et en Amérique au fil des dernières décennies font ressortir les aspects auxquels la planification et la mise en œuvre d'une évacuation de masse doivent veiller.	
.....	
Principes et prescriptions concernant les plans d'évacuation	11
Depuis 2009, l'évacuation à grande échelle de la population en cas d'accident dans une centrale nucléaire est un chantier important de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Deux projets servent de base à l'élaboration de plans d'évacuation.	
.....	
Comportement face à un ordre d'évacuation: jamais sans mon bétail!	14
Pour planifier efficacement des évacuations à grande échelle, il est primordial de connaître le comportement qu'adoptera la population concernée, ainsi que ses principaux besoins.	
.....	
Simulation d'évacuations: des agents synthétiques en action	17
Les simulations sont un outil majeur quand on planifie des évacuations. Dans le cadre d'un projet de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), l'Institut de la planification des transports et des systèmes de transport de l'EPF de Zurich élabore un modèle visant à simuler des évacuations de grande ampleur.	
.....	
INSTRUCTION	20
.....	
POLITIQUE	21
.....	
OFPP	22
.....	
CANTONS	25
.....	
ASSOCIATIONS	31
.....	
SERVICE	34
.....	
LE DERNIER MOT	35
.....	

Couverture: En cas d'évacuation, il faut penser en premier aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer par leurs propres moyens. Ici un exercice d'évacuation à Brigerbad (VS) en mars 2012.

Chère Lectrice, cher Lecteur,

Nombre d'entre nous ont eu l'occasion de participer à un exercice d'évacuation. Certains ont même vécu une véritable évacuation. Pour la plupart, cependant, ce mot ravive les images de Fukushima, dont la région a été vidée de sa population, logée provisoirement dans des salles de sport.

Cela fait longtemps que l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) s'occupe de cette question. L'année dernière, il a d'ailleurs édité un document d'aide à la planification de petites évacuations. Mais lorsqu'il faut évacuer des dizaines voire des centaines de milliers de personnes, les problèmes qui se posent sont d'un tout autre ordre.

La Suisse aussi est exposée à des événements pouvant nécessiter une évacuation à grande échelle, qu'il s'agisse d'un accident chimique, comme il y a 33 ans à Mississauga, au Canada, d'inondations, d'un tremblement de terre – le thème de l'exercice SEISMO 12 – ou encore d'un accident nucléaire. La forte densité de population de notre pays fait que, suivant dans quelle région elle se produit, une catastrophe pourra rapidement toucher un très grand nombre de personnes, qu'il faudrait prendre en charge dans des structures de petite taille.

Les événements du Japon rendent d'autant plus nécessaire la planification des évacuations dans les régions où se trouvent des centrales nucléaires. Les mesures prévues se limitaient jusqu'alors essentiellement à la zone 1 (rayon de 5 km) et à la protection locale. Il y a trois ans, l'OFPP s'est attelé à la tâche de fixer des règles au niveau fédéral pour l'évacuation d'un vaste territoire suite à un accident nucléaire. Ce travail s'effectue en collaboration avec d'autres services de la Confédération, des cantons et des spécialistes externes.

Grâce à la motivation de toutes les parties prenantes, le projet a bien avancé. Les résultats devraient être livrés d'ici la fin de l'année. La présente édition de «Protection de la population» en donne déjà un avant-goût prometteur.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Christoph Flury

Directeur suppléant a.i./Chef de la Division
Conception et coordination, OFPP



Peter Minder, chef Communication DDPS

«La vedette, c'est le conseiller fédéral!»

Ancien sportif, Peter Minder est connu du public, en particulier alémanique, pour avoir été reporter et commentateur sportif auprès de la Télévision suisse alémanique SF. Agé de 55 ans, il est devenu début février 2012 le chef de la communication du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

M. Minder, vous avez participé à des championnats du monde et aux Jeux Olympiques, vous avez couvert de nombreux grands événements dans le monde entier en tant que reporter sportif et avez fait la connaissance de nombreuses personnalités et de grands champions. Pour beaucoup, c'est un métier de rêve!

Oui, effectivement j'ai réalisé un rêve d'enfant. On ne peut pas tout simplement décider de devenir commentateur sportif à la télévision. Pour cela, il faut des aptitudes et une inclination personnelle, que j'ai suivie. A la fin de ma carrière de sportif de haut niveau et après avoir réussi plusieurs tests, j'ai obtenu un poste de stagiaire auprès de la télévision suisse alémanique.

Alors pourquoi passer au DDPS? Pour exercer un autre métier de rêve?

Après toutes ces années à la télévision, le moment était venu de voir autre chose. J'y ai été suffisamment longtemps et je ne voulais pas qu'à la longue, mon rêve d'enfant se ternisse.

Ce désir de changement a lentement mûri, mais quand l'occasion concrète s'est présentée, j'ai très vite su qu'elle m'intéressait! Au DDPS, j'ai encore une fois la chance, à 55 ans, de commencer quelque chose de nouveau.

Vous traitez désormais de thèmes très différents et évoluez dans un tout autre environnement.

Oui, je m'occupe désormais de sujets politiques, et avant tout de questions militaires. En outre, j'assume des tâches de conduite. Tout cela me passionne. Pour moi, ce n'est pas grave de ne plus m'occuper tous les jours de sport, car, après tout, je l'ai fait pendant 36 ans. Je me vois de toute manière comme quelqu'un d'entrepreneur et de polyvalent. Je l'étais déjà en tant que pentathlonien: cela me convenait mieux de m'entraîner dans cinq disciplines différentes plutôt que de me concentrer sur une seule! Et il en a toujours été ainsi, pour moi: à part le sport, j'ai toujours été intéressé par d'autres domaines, dont la politique et l'armée, ainsi que par l'évolution de la Suisse.

En ce qui concerne ma carrière militaire, j'ai abouti au groupe de communication du chef de l'armée. Cela fait maintenant dix ans que je fais partie de la «Fraction d'état-major de l'armée Communication». J'ai remarqué qu'on y avait besoin du soutien de gens issus de la pratique, d'entrepreneurs.

Du coup, vous êtes rentré dans le rang, non?

En tant qu'animateur de télévision, on devient évidemment une personnalité publique. Mais je n'ai jamais

Peter Minder

Peter Minder est devenu chef de la communication du DDPS au 1^{er} février 2012. Après avoir passé 26 ans en tant que journaliste sportif à la télévision suisse alémanique, cet Argovien de 55 ans met désormais son expérience de producteur, d'animateur, de responsable de rédaction et de commentateur, mais aussi d'officier de milice et de commandant de troupe, au service du DDPS.

Peter Minder a fréquenté l'école menant au diplôme fédéral en assurances et le Centre de formation pour les médias (CFM). En tant que sportif professionnel pratiquant le pentathlon moderne, il a participé à quatre championnats du monde et aux Jeux Olympiques de 1984. Il a en outre remporté le titre de champion suisse dans sa spécialité en 1983. Sur le plan professionnel, Peter Minder a suivi, à partir de 1988, dix éditions des Jeux Olympiques comme journaliste sportif. Il a été chef de production à la Télévision suisse alémanique SF et a commenté en direct des épreuves d'athlétisme, de ski de fond et de tennis. Peter Minder revêt le grade de colonel d'infanterie dans l'armée suisse et il est incorporé dans la «Fraction d'état-major de l'armée Communication».



«Ueli Maurer n'a besoin de personne pour le rassurer sur ce qu'il fait. Il s'agit plutôt de bénéficier d'un autre regard, parfois critique, sur certaines situations.»

été, et je n'ai jamais voulu être une vedette. Mon rôle a un peu changé, et c'est ce que je voulais. Même si je suis encore sous les feux de la rampe, la vedette, c'est le conseiller fédéral!

Quels sont vos rapports avec le conseiller fédéral Ueli Maurer? Faites-vous ce qu'il veut, ou est-ce lui qui fait ce que vous voulez?

La vérité se situe à mi-chemin: nous discutons et décidons ensemble de ce qu'il convient de faire. De ce point de vue, Ueli Maurer pense de manière très constructive et n'hésite pas à amener des idées. C'est ainsi que nous avons développé ensemble ce concept d'invitation des médias à un entretien à la caserne. Ueli Maurer n'a besoin de personne pour le rassurer sur ce qu'il fait. Il s'agit plutôt de bénéficier d'un autre regard, parfois critique, sur certaines situations. En me basant sur mon expérience encore courte, je qualifierais notre collaboration de très fructueuse.

Quel est votre rôle en tant que chef de la communication du DDPS?

Je fais le lien entre la direction du département et la communication. A part le conseiller fédéral Ueli Maurer, je dois être une des personnes les mieux informées du département. Je dois faire bénéficier de mes

connaissances les stratégies qui sont développées, de sorte que nous puissions travailler efficacement et avec un bon timing, et bien communiquer à l'interne comme vers l'extérieur.

A peine arrivé au DDPS, vous avez été immédiatement pris dans la tourmente médiatique suscitée par la décision relative à l'achat des avions de combat...

Effectivement, pour des débuts tranquilles, avec découverte progressive des dossiers et du nouveau cadre de travail, on ne pouvait pas faire mieux! (Il rit). Je savais que, dans ce département, il y aurait des phases agitées. Seulement, je ne pensais pas que cela viendrait si vite. Mais je dois dire que j'ai vu cela comme une opportunité de faire mes preuves. J'ai l'habitude de devoir réagir rapidement, de devoir mettre quelque chose sur pied en très peu de temps. Et j'ai aussi pu compter sur mes collaborateurs, ce qui fait que nous nous en sommes plutôt bien sortis. J'ai pu en outre identifier ce qui, dans mon nouvel environnement, ne répondait pas à mes attentes.

Comment considérez-vous vos anciens collègues journalistes? Comme un moyen pour parvenir au but? Ou comme des adversaires qui ne pensent qu'à vous tirer dessus à boulets rouges?



«J'y ai été suffisamment longtemps et je ne voulais pas qu'à la longue, mon rêve d'enfant se ternisse.»

Dans un régime démocratique, les journalistes assument une tâche très importante, celle de questionner et d'informer. Et c'est la liberté des journalistes que de rechercher les bons sujets et peut-être aussi de les interpréter à leur manière. Cela me paraît tout à fait normal. Toutefois, il est important de faire ce travail sérieusement et de pas seulement de manière critique, mais aussi juste et équilibrée.

En un mot, qu'est-ce qui fait une bonne communication?

Deux éléments sont sans doute essentiels: il faut, premièrement, respecter les gens, et, deuxièmement dire la vérité et être sincère.

Oswald Sigg, un de vos prédécesseurs, préférait parler d'information plutôt que de communication, cette dernière ne survenant qu'après que les médias ont reçu l'information. Pour votre part, vous avez déclaré vouloir être actif dans le domaine des médias sociaux.

Le monde change toujours plus vite, du moins c'est l'impression qu'on a. Aujourd'hui, la communication prend peut-être, pour un département, une autre importance que précédemment. Avant, on informait et on démentait. Aujourd'hui, tout va bien plus vite, nous sommes tous sur Internet, dans les médias – et pas seulement les médias en ligne, mais aussi la radio, la télévision et même les journaux – et dans l'opinion publique. Le transport de l'information est si rapide que nous devons être polyvalents et communiquer de manière transversale.

Sur le plan de la communication, nous avons un message à faire passer: pourquoi cet état de fait, qu'est-ce que cela signifie, comment le situer dans un contexte plus large,

etc. Aujourd'hui, on ne peut plus se contenter de citer des chiffres et partir de l'idée qu'ils seront interprétés correctement; désormais, il faut aussi fournir des clés d'interprétation. Ce que les médias en feront ensuite, c'est leur affaire, mais, bien entendu, nous faisons tout pour les aider.

Les médias sociaux ne fonctionnent pas de manière hiérarchisée. Comment l'armée peut-elle travailler dans ce domaine?

L'armée a énormément évolué, et cela dans les domaines les plus variés. Je ne vois pas pourquoi les médias sociaux devraient constituer un problème particulier pour elle. Les gens communiquent constamment par ce biais, pourquoi ne pourraient-ils pas le faire à l'armée également, en respectant évidemment certaines conditions? En fait, c'est comme à l'école: en classe, il faut suivre les cours, mais après, il y a la pause. Nous avons une armée de milice, et elle fait partie intégrante de notre vie quotidienne.

Quels sont vos liens avec la protection de la population?

J'ai fait la connaissance de la protection de la population en tant que citoyen de la zone 2 de la centrale nucléaire de Gösgen. J'ai réalisé qu'elle existait et qu'elle veillait sur moi quand j'ai reçu mes comprimés d'iode. J'ai aussi vu dernièrement de nouveaux documents d'information chez ma mère. Cela montre qu'il y a des personnes qui ont pour mission de chercher à limiter les dommages autant que possible en cas d'événement.

Y a-t-il des sujets spécifiques à la protection de la population que vous envisagez d'intégrer à la communication du DDPS?

Un sujet m'intéresse tout particulièrement: l'Exercice du Réseau national de sécurité 2014 (ERNS 14), sur lequel nous plançons déjà, au niveau de la communication. L'ERNS 14 a pour but de tester la collaboration des partenaires du Réseau national de sécurité, autrement dit entre l'armée, les autorités civiles et les forces d'intervention. La sécurité dans notre pays ne se limite pas à l'installation de barrages routiers et à la neutralisation de l'ennemi. Le fait que nous ne sommes pas un département militaire, mais un département de la sécurité est un axe de communication qui mérite d'être développé au cours de ces deux ou trois prochaines années.

Monsieur Minder, je vous remercie de cet entretien.

Interview:

Kurt Münger,

chef de la Section Communication, OFPP

Pascal Aebischer,

rédacteur en chef de «Protection de la population», OFPP

Evacuations de grande ampleur

La vitesse n'est pas toujours primordiale

Jusqu'à présent, la Suisse a échappé à des évacuations de grande ampleur. Mais à l'échelle du globe, des dizaines de milliers de personnes, voire des villes d'un demi-million d'habitants, doivent être périodiquement évacuées. Il faut souvent agir vite en cas d'accident. De nombreux dangers sont toutefois prévisibles et permettent une évacuation en bon ordre et contrôlée. Les plus grands événements survenus jusqu'ici en Europe et en Amérique au fil des dernières décennies font ressortir les aspects auxquels la planification et la mise en œuvre d'une évacuation de masse doivent veiller.



Fin août 2005: une véritable marée humaine se déverse sur les autoroutes, fuyant la Nouvelle Orléans devant l'ouragan Katrina.

Partout où des gens se rassemblent, dans le métro, les bureaux en espace ouvert, les grands magasins, les stades de football ou les salles de cinéma, des règles de sécurité particulières sont de mise. Les portes et les sorties surtout sont spécialement marquées. Des panneaux signalent les règles de conduite en cas d'urgence et le petit bonhomme blanc sur fond vert brillant montre la voie d'évacuation la plus rapide. Mais la vitesse n'est pas toujours décisive lorsqu'un maximum de personnes souhaite s'enfuir en même temps. Souvent, l'évacuation de masse ne réussit même que si elle est conduite avec méthode plutôt que dans l'urgence. Ce fut le cas récemment dans la ville allemande de Coblenz où il s'est agi d'évacuer temporairement non pas un seul bâtiment mais tout un centre-ville. Le dimanche 4 décembre 2011, 45 000 habitants ont été obligés de quitter leurs logements dès huit heures du matin et de se mettre en lieu sûr jusqu'en début de soirée.

Des lieux d'accueil avaient été préalablement prévus dans les écoles des environs. La menace était vraiment sérieuse puisqu'on avait découvert deux semaines plus tôt un engin non explosé de la Deuxième Guerre mondiale, sur les berges du Rhin. Il fallait dès lors désamorcer cette mine aérienne de deux tonnes. Comme le temps ne manquait pas pour préparer l'évacuation, on parvint à organiser ce déménagement provisoire en bon ordre et sans affolement. Trois à quatre jours plus tôt, les patients des hôpitaux concernés, les résidents de plusieurs maisons de retraite et les détenus d'un pénitencier avaient été conduits en lieu sûr, avec l'encadrement approprié.

Le jour J, 2500 collaborateurs de la ville, des sapeurs-pompiers, des services sanitaires, de la police et de l'armée allemande étaient sur le terrain. Des véhicules équipés de mégaphones circulaient depuis les petites heures

du jour et des agents des forces de sécurité frappaient aussi, çà et là, aux portes des logements pour contrôler l'évacuation. Et tous les gens qui se trouvaient encore en ville à ce moment-là étaient pris en charge par un des nombreux bus prévus. La plus grande évacuation de masse qu'a vécue l'Allemagne au cours des 60 dernières années a pris fin peu après 17 heures: un spécialiste a désamorcé la mine et près de 50 000 habitants et habitantes de Coblenz sont retournés dans leurs logements intacts – pas plus agités qu'après une escapade ordinaire du week-end.

Calme et discipline

Des engins non explosés et d'autres vestiges potentiellement dangereux des années de guerre font régulièrement planer une menace chez notre voisin du nord; et même si mainte découverte provoque une fausse alerte, la population réagit à l'évacuation de quartiers entiers ou de villes avec placidité, routine et discipline. La panique, la tétanisation et le chaos généralisé caractérisent en revanche la première fuite de masse connue de l'Histoire. En 79 après J.C., une pluie de cendres crachées par le Vésuve engloutit la ville romaine de Pompéi et, avec elle, ses quelque 20 000 habitants. L'éruption a été gigantesque mais des comptes-rendus de l'époque attestent qu'une évacuation aurait pu avoir lieu pendant la journée quasiment pleine qui était disponible. Les premiers signes ont toutefois été mal interprétés et les bateaux de sauvetage sont arrivés bien trop tard, après une douzaine d'heures seulement, dans le port de Pompéi. A cause de cette catastrophe notamment, l'histoire moderne a appris à mieux évaluer, et plus vite, les risques de foyers de dangers connus: de nos jours encore, la ville de Naples vit sous la menace du Vésuve; mais aujourd'hui, ses 3 millions d'habitants sont protégés par un système d'alerte précoce des plus modernes.

Il n'empêche que de meilleures techniques et des concepts théoriques élaborés ne doivent pas propager un sentiment de sécurité trompeur. Car ce qui est capital, ce n'est pas seulement l'évaluation du foyer de risque mais encore la décision quant au moment d'évacuer. Voilà peu, les autorités d'une métropole américaine par exemple ont appris toute la difficulté de déterminer cet instant, même à l'appui de modèles de simulation et de techniques de prévision électroniques.

Une expérience modérée des catastrophes

New York, fin août 2011: l'immense ouragan Irene annonce son arrivée par des vents soufflant jusqu'à 200 km/h, ce qui incite le maire Michael Bloomberg à ordonner à 300 000 personnes résidant près des côtes de se mettre à l'abri. L'appel a eu lieu avec quatre jours d'avance. Mais les vents faiblissent ensuite et l'eau de mer inonde moins les rues que ce que l'on craignait. La popu-

Éléments d'organisation et phases d'une évacuation de masse

Des systèmes d'alerte précoce et des modèles de prévision fournissent des éléments prépondérants sur l'endroit et le moment où une évacuation doit être ordonnée et de quelle manière. Le traçage de zones montre par ailleurs quelles sont les personnes concernées. Les médias apportent une contribution importante à l'information de la population, une information à compléter par d'autres mesures (mégaphones, sirènes). Il importe en outre de procéder séparément au plan d'évacuation des hôpitaux, maisons de retraite, prisons ou autres établissements. Après l'appel à évacuer, suffisamment de moyens de transport doivent être mis à disposition et il faut sécuriser les voies d'évacuation et préparer les sites d'accueil. La surveillance des zones évacuées doit être poursuivie et, au besoin, il s'agit d'encadrer les personnes séjournant dans les refuges. Un grand soin doit en outre être apporté au retour et à la réinstallation dans les zones évacuées.

lacion concernée adopte toutefois un comportement tout aussi imprévisible que l'ouragan: l'appel à évacuer est à peine suivi. De nombreuses personnes se mettent même intentionnellement en danger. La police new-yorkaise doit par exemple aller repêcher en mer des kayakistes désireux de vivre la tempête de tout près. Ils ont été sauvés après une demi-heure de recherche mais le maire Bloomberg les a blâmés dans les médias comme des «inconséquents ayant gaspillé les forces de la police».

C'était la première évacuation de masse à avoir jamais été ordonnée dans la plus grande ville des États-Unis. La catastrophe n'a pas eu lieu en raison de la clémence de la nature surtout. Il ne s'est toutefois pas agi d'une tempête dans un verre d'eau: les défaillances constatées font comprendre bien des choses, même sans dégâts: «Le manque de connaissances et le manque d'expérience entravent une évacuation efficace», a reconnu l'organe d'enquête de la ville de New York, laquelle a ultérieurement sondé les raisons du peu d'empressement de la population à prendre l'alerte au sérieux. Parvenir à sensibiliser la population, par des annonces crédibles, à des dangers qui surviennent n'est pourtant qu'un élément-clé de l'adoption du comportement approprié. Des connaissances de base sur la manière effective de procéder en cas d'urgence sont en outre nécessaires. Ce devoir pour le moins n'a pas été fait par les autorités de New York: un rapport de sécurité de la municipalité avait décelé des années auparavant déjà que trois quarts des habitants ne connaissaient tout bonnement pas les zones d'évacuation.

Mais dans le sud des États-Unis balayé par un ouragan par an, l'expérience ne suffit pas non plus à empêcher des malheurs inutiles. L'évacuation du million d'habitants de la Nouvelle-Orléans voilà sept ans est devenue un exemple tragique de la manière dont la communication floue et l'écoute déficiente de la population ont contribué aux graves conséquences que l'on sait. Les habitants ont eu quatre jours pour quitter la ville dans le plus grand calme possible. Mais la catastrophe naturelle la plus meurtrière depuis les années 1920 aux États-Unis a fait près de 4000 morts.

Appel hésitant

A la fin août 2005, l'ouragan Katrina fonce vers les côtes américaines. Quelques jours auparavant, un premier ordre d'évacuation avait été lancé. Tant de choses sont ensuite allées de travers que la Maison-Blanche, le Sénat et la Chambre des représentants se sont fendu d'un rapport chacun sur les erreurs commises. L'évacuation a bel et bien démarré rapidement, le 27 août, mais c'est 24 heures après seulement que son caractère impératif a été signalé. Et même si le président américain George W. Bush a ultérieurement répété que la situation était grave, «l'appel a été trop hésitant», d'après les organes d'enquête de l'État. On n'aurait pas suffisamment attiré l'at-



Fin août 2011: l'appel à l'évacuation lancé par les autorités new yorkaises a été peu suivi. Heureusement, l'ouragan Irene a perdu entre-temps beaucoup de sa puissance.

tention sur l'imminence du danger. Le manque d'informations fiables aurait causé une confusion supplémentaire et les hésitations de la population, toujours selon ce verdict négatif.

Mais l'exécution du plan d'évacuation présentait aussi des lacunes: même si toutes les voies des autoroutes étaient réservées aux personnes souhaitant partir, il n'y avait même pas 100 bus pour mener plus de 100 000 personnes ne disposant pas de véhicule privé vers un nord plus sûr. Les personnes socialement faibles et âgées principalement ont donc dû rester dans la ville inondée. Fait tragique: un plan de transport approprié avait été couché sur le papier mais ne devait être mis en œuvre que l'année suivante. Cette omission a prolongé la chaîne des réactions malencontreuses: lorsque plusieurs mètres d'eau ont inondé la ville, le nombre de logements d'urgence a commencé à manquer. Davantage de personnes que prévu étaient restées sur place et il a donc fallu spontanément trouver des locaux pour 50 000 d'entre elles. En parallèle, les soins médicaux et l'approvisionnement ont été négligés. Des policiers ont eux-mêmes cambriolé des magasins pour nourrir des personnes en détresse.

Rumeurs et fausses nouvelles

L'analyse officielle de l'évacuation de la Nouvelle-Orléans brosse un tableau accablant: la préparation à la catastrophe laissait à désirer même si les effets possibles étaient connus. Les organisations et les autorités sur place ont été trop longtemps abandonnées à elles-mêmes et ont reçu un appui externe et global à la coordination trop tardif. Mais l'influence des médias qui avaient relaté un

chaos de plusieurs jours dans la cité inondée a été pour le moins aussi grave. Sans vérifier les faits, de nombreuses chaînes de télévision ont fait état de pillages et fusillades et colporté des rumeurs d'actes criminels. Or on s'est ensuite aperçu que c'était largement exagéré. Le bilan était lui aussi fantaisiste. Les médias avaient dénombré 200 victimes des violences mais six personnes seulement sont effectivement décédées dans des abris d'urgence, faute de soins médicaux. Ces fausses nouvelles expliquent aussi pourquoi l'armée avait dépêché des dizaines de soldats dans la ville en proie au chaos alors que le personnel de la Croix-Rouge s'était dans un premier temps vu refuser d'y accéder pour des raisons de sécurité.

Des informations douteuses, des déclarations contradictoires et de nombreuses pannes de communication ont aussi notablement perturbé l'évacuation de masse après la catastrophe de Fukushima, dans le nord du Japon, selon des rapports d'experts japonais et étrangers. Certes, la population concernée a été explicitement félicitée pour sa gestion de la protection en cas de catastrophe et pour avoir suivi les consignes avec discipline. Mais on critique la manière dont des propos contradictoires sur l'extension des zones d'évacuation a semé le trouble. De même, on n'aurait pas accordé toute l'attention voulue à la situation particulière des hôpitaux et des maisons de retraite. L'analyse de l'accident du réacteur se poursuit tout comme les débats mondiaux sur les risques techniques et les mesures de prévention. En Suisse aussi, la Confédération reconsidère désormais les scénarios d'évacuation autour des quatre centrales nucléaires du pays.

Planification d'ensemble

Accidents dans des centrales nucléaires, ouragans, éruptions volcaniques ou inondations: il est possible de réduire l'impact de ces catastrophes par la préparation à une évacuation efficace et en bon ordre – et la possibilité d'y procéder à tout moment. La population des Pays-Bas est par exemple consciente des dangers naturels et les

inondations sont une menace permanente dans un pays dont une grande partie se situe au-dessous du niveau de la mer. Pour la dernière fois en 1995, il a fallu évacuer une bande de terre de plus de 600 km² parce que Rhin et Meuse avaient inondé la ville d'Arnheim et ses environs. Les dégâts ont été limités. La gestion de cet événement grave était entièrement planifiée et a profité du concours massif du pays tout entier. Plus de 200 000 personnes ont été sauvées et avec elles 3 millions d'animaux, bovins, porcs et volailles, ce qui a valu des éloges explicites. Une fois que les hommes, les animaux et d'autres biens précieux sont en lieu sûr et que le danger s'amenuise, le travail d'évacuation des autorités n'est toutefois pas terminé, loin de là. Il faut surtout ne pas sous-estimer le retour de la grande masse de la population. Depuis l'évacuation de Mississauga dans la province canadienne de l'Ontario, on sait que le retour doit être bien préparé également. Voilà 33 ans, les quelque 200 000 habitants de cette zone urbaine ont dû partir en quelques heures suite au déraillement de wagons-citernes transportant des produits chimiques. La mise en route s'est bien déroulée, les sapeurs-pompiers ont empêché une explosion et l'évacuation a quasiment été un succès de bout en bout. Mais peu avant la fin de celle-ci, le mécontentement éclata tout comme des bagarres entre les habitants et la police: le retour de la population a été empêché près d'une journée parce que les informations avaient semé la confusion et que certains barrages routiers n'avaient par erreur pas été levés. On n'a pas déploré de victimes dans ce qui était jusque-là l'évacuation de plus grande ampleur sur le continent nord-américain; mais depuis lors on sait qu'un retour ordonné est l'étape d'une évacuation de masse à planifier avec le plus de minutie.

Paul Knüsel

Journaliste indépendant

Projets de l'OFPP

Principes et prescriptions concernant les plans d'évacuation

Depuis 2009, l'évacuation à grande échelle de la population en cas d'accident dans une centrale nucléaire est un chantier important de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Deux projets servent de base à l'élaboration de plans d'évacuation. Le déroulement et la durée d'une évacuation sont les deux clés de voûte d'un projet de recherche en collaboration avec l'ETH de Zurich. Dans le cadre du second projet, l'OFPP et d'autres organes rédigent, depuis 2011, des prescriptions précises pour l'évacuation à grande échelle de la population en cas de catastrophe nucléaire.



Dans un premier temps, on peut rassembler les personnes évacuées dans des salles polyvalentes, comme ici en 2011 au Japon.



En cas d'évacuation, il faut penser en premier aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer par leurs propres moyens.

En Suisse, la protection d'urgence lors d'un accident dans une centrale nucléaire repose sur des scénarios de référence. Les effets prévus par ces scénarios induisent les mesures de protection à prendre. A l'heure actuelle, les scénarios en vigueur entraînent une évacuation de la zone 1, soit une région de 3 à 5 km de rayon autour d'une centrale nucléaire. C'est pourquoi jusqu'ici, l'OFPP se concentrait sur la rédaction de prescriptions régissant l'évacuation des zones 1 des différentes centrales nucléaires du pays. Ce travail se fondait sur l'ordonnance du 20 octobre 2010 sur la protection en cas d'urgence au voisinage des installations nucléaires (ordonnance sur la protection d'urgence, OPU).

En mars 2011, l'accident de la centrale nucléaire japonaise de Fukushima a nécessité l'évacuation de quelque 150 000 personnes dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres. Cette mesure radicale a eu des répercussions immédiates sur la protection d'urgence en Suisse: au printemps 2012, le groupe de travail interdépartemental chargé d'examiner les mesures de protection de la population en cas de situation d'urgence suite à des événements extrêmes en Suisse (IDA NOMEX), créé par le Conseil fédéral, a demandé l'élaboration de nouveaux scénarios de référence, qui prévoiraient des accidents plus graves que ceux envisagés jusque là. De tels scénarios justifient la planification d'évacuations des zones 2 (20 km autour des centrales).

Deux projets

L'OFPP n'a cependant pas attendu les événements de Fukushima pour s'intéresser aux questions d'évacuations

à grande échelle en cas d'accident nucléaire. Depuis 2009, il mène en effet un projet de recherche en collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETH). Cette étude examine le déroulement hypothétique, le temps nécessaire et le comportement de la population en cas d'évacuation à grande échelle, en se fondant sur des simulations par ordinateur, des analyses de la littérature spécialisée, des avis d'experts et des sondages au sein de la population. Les connaissances acquises dans le cadre de ce projet influencent directement le second projet, qui consiste à élaborer des prescriptions.

Depuis octobre 2011, l'OFPP élabore, avec le concours de représentants des cantons et d'autres organes, des prescriptions concrètes pour une évacuation à grande échelle en cas d'accident dans une centrale nucléaire. Les résultats obtenus jusqu'ici par ces deux projets nous permettent les conclusions suivantes: l'ordonnance sur l'organisation des interventions en cas d'événement ABC et d'événement naturel (ordonnance sur les interventions ABCN) mentionne, entre autres, le séjour protégé dans la maison, la cave ou l'abri (Concept des mesures à prendre en fonction des doses, CMD). Cette mesure est et reste d'une très grande efficacité dans un environnement présentant une augmentation de la radioactivité. Toutefois, un abri ne pouvant généralement pas être préparé et installé par manque de temps en cas d'accident nucléaire, la durée de séjour se limite à deux jours au maximum. Si l'évaluation de la situation par les organes responsables – en particulier la Centrale nationale d'alarme de l'OFPP – le permet, une évacuation préventive dite «horizontale» peut être réalisée en lieu et place de cette évacuation «verticale».

«Evacuation ultérieure»

L'«évacuation ultérieure» va au-delà des mesures de protection citées dans le CMD. Elle est ordonnée lorsque des substances radioactives se sont échappées d'une centrale nucléaire et ont été libérées dans la nature; l'irradiation se fait alors surtout par le sol. Une évacuation ultérieure n'est plus motivée par des pronostics mais par des résultats de mesures. Une telle évacuation ne concerne donc plus que les habitants d'une région qui a effectivement été irradiée.

Les évacuations à grande échelle sont des opérations complexes et extrêmement exigeantes pour les organes de conduite et les forces d'intervention. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: la zone 1 à elle seule représenterait environ 25 000 personnes à évacuer. Si l'on ajoute la zone 2, même partiellement, ce nombre pourrait rapidement s'élever à plusieurs centaines de milliers de personnes. Le problème de la faisabilité et du temps nécessaire prend alors toute son importance. Le projet consacré à l'élaboration de prescriptions devra donc répondre à une multitude de questions.

Cinq sous-projets

Les prescriptions sont élaborées à partir de l'évaluation des risques, des attentes des différentes parties et des réglementations existantes en matière de compétences. Prenant en compte les partenaires concernés par la protection d'urgence dans les cantons et d'autres organes (p. ex. les CFF et l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire, IFSN), elles sont réparties en cinq sous-projets:

- **Fondements:** définition des facteurs essentiels de réussite tels que les processus de communication et le contenu des informations transmises à la population. Sur cette base, on établira les responsabilités et on démontrera comment financer les ressources nécessaires à la planification et à la réalisation.
- **Zone d'évacuation:** élaboration de mesures destinées à permettre que toute personne apte à évacuer par ses propres moyens puisse quitter la zone d'évacuation rapidement. Seules des ressources limitées sont à disposition pour la mise en œuvre de ces mesures. Par conséquent, l'organisation du processus d'évacuation doit lui permettre de s'autogérer le plus possible. On répondra en outre aux questions des forces d'intervention, aux pendulaires et aux touristes.
- **Transports:** sous-projet mettant l'accent sur le transport des personnes ne pouvant pas se déplacer par leurs propres moyens lors d'une évacuation à grande échelle. Ces personnes sont orientées vers les transports publics. Les préoccupations principales sont les besoins en transports et les capacités disponibles, ainsi que le rôle des CFF et des entreprises de transport privées; les consignes données aux directions des transports nationaux, régionaux et locaux figurent aussi au premier plan. Les prescriptions élaborées dans le cadre de ce sous-projet devront respecter les plans d'intervention et les plans de secours existants (ceux des sapeurs-pompiers, des services sanitaires et de la police).
- **Zone d'accueil:** prise en charge de la population évacuée hors de la zone irradiée; on part du principe qu'environ un tiers des personnes évacuées devront être hébergées et nourries à court terme par les autorités. A cet effet, les cantons recevront des prescriptions précises concernant la capacité d'accueil et les postes de prise en charge pour les premiers secours. On accordera une attention particulière au processus de prise en charge, à l'enregistrement des personnes ainsi qu'à leur assistance, à la mesure de dose absorbée et à la décontamination.
- **Infrastructures spéciales:** lors d'une évacuation à grande échelle, certaines infrastructures se caractérisent par les besoins particuliers des personnes à évacuer ou par leur importance pour le système en général. Ce sous-projet s'attelle aux besoins particuliers de ces infrastructures en termes d'organisation, de transport, de sécurité, de conditions de travail du personnel



Début décembre 2011: 45 000 habitants de Coblence ont été évacués à cause d'une bombe non explosée de la Deuxième Guerre mondiale. Les autorités ont dû veiller également au transport et à l'hébergement des patients de deux hôpitaux et des détenus d'une prison.

et d'exigences reportées dans la zone d'accueil. Un catalogue de critères permettra de définir ces infrastructures spéciales et servira de base pour dresser la liste de ces infrastructures dans la zone d'évacuation. Pour chaque catégorie, on élaborera des processus d'évacuation, on fixera les priorités et l'on donnera des consignes pour la planification des ressources. A partir de là, on pourra définir le rôle de l'armée et de la protection civile dans l'évacuation des infrastructures spéciales.

D'ici la fin de 2012, ces cinq sous-projets aboutiront à un document étayé présentant les prescriptions de la Confédération pour une évacuation à grande échelle en cas d'accident dans une centrale nucléaire. Cet ouvrage permettra aux cantons et autres organes concernés (p. ex. les CFF) de planifier et d'exécuter une évacuation de grande envergure si nécessaire. Enfin, les plans concrets d'évacuation et les mesures à prendre seront élaborés d'ici fin 2014.

Alexander Krethlow

Chef de la Section Stratégie, OFPP

Comportement face à un ordre d'évacuation

Jamais sans mon bétail

Pour planifier efficacement des évacuations à grande échelle, il est primordial de connaître le comportement qu'adoptera la population concernée, ainsi que ses principaux besoins. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), en collaboration avec l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETH), a analysé la littérature scientifique abordant ce thème et a interrogé des experts en la matière. Cette démarche n'a certes pas examiné tous les aspects mais a toutefois fourni beaucoup d'informations essentielles.

Il est impossible pour les autorités et forces d'intervention de prendre des centaines de milliers de personnes par la main pour les éloigner d'une zone dangereuse. Les évacuations à grande échelle nécessitent donc la collaboration de la population. L'expérience montre que la plupart des personnes concernées quittent d'elles-mêmes la zone et trouvent également seules à se loger, soit dans une résidence secondaire, soit chez des connaissances ou de la famille. Elles doivent néanmoins pouvoir compter sur le soutien des autorités, ne serait-ce qu'au niveau de l'information. De plus, tous les habitants ne sont pas en mesure de quitter la zone d'évacuation par leurs propres moyens et de trouver un hébergement adéquat; la tâche reste donc de taille.

Lorsqu'une consigne d'évacuation est donnée, on observe trois schémas comportementaux: certains suivent cette consigne immédiatement, d'autres cherchent à avoir une confirmation avant de réagir, d'autres encore ignorent l'ordre, soit parce qu'ils ne le prennent pas au sérieux soit parce qu'il n'arrive tout simplement pas jusqu'à eux. Même si l'on part du principe que la plupart des gens suivent un ordre d'évacuation, ce n'est qu'à contrecœur que la majorité quittera son logis, et ce pour diverses raisons: les personnes touchées ne veulent pas abandonner leur environnement usuel et leurs habitudes de vie; elles ne veulent pas laisser derrière elles leurs biens matériels, à la merci des pilliers; l'incertitude quant à la destination et à la durée de l'évacuation leur pèse; elles sous-estiment simplement le danger; etc.

En général, les personnes qui ne sont pas établies dans la zone sont les premières à l'évacuer. En effet, rien ne les y

retient. Les touristes quittent souvent leur lieu de séjour dès les premiers signes de danger, même si aucune consigne officielle d'évacuation n'a été donnée.

Des facteurs différents qui retiennent

A l'inverse, on trouve parmi la population à évacuer des personnes qui sont très attachées à leur domicile et n'ont aucune relation à l'extérieur. Ce sont souvent les personnes âgées qui sont moins mobiles et ne se sentent bien qu'entre leurs quatre murs; elles ont tendance à être plus fatalistes et l'idée d'être exposées à un risque qui pourrait affecter leur santé est moins effrayante pour elles que pour les personnes plus jeunes, tout comme le mot radioactivité lui-même.

D'autres personnes isolées et des groupes marginaux tels que les toxicomanes, les sans-abri, les personnes souffrant de problèmes psychiques ou les immigrés en situation illégale sont autant de personnes nécessitant un appui particulier et des consignes plus fermes. Il leur manque en effet les informations et la motivation (intérieure) requises pour se mettre en sécurité. Les barrières linguistiques viennent encore réduire la participation à l'évacuation.

Il est un tout autre facteur qui agit également comme un frein au moment du départ: la propriété privée. Toute personne vivant dans une maison qui lui appartient ou qui a monté son entreprise hésite davantage à partir que quelqu'un dont tous les biens tiennent dans une valise. Les agriculteurs, par exemple, ont besoin d'aide pour évacuer leurs animaux de rente ou pour trouver une possibilité de continuer de s'en occuper hors de la zone évacuée.



Il est plus difficile d'évacuer lorsque l'on possède des biens. Les agriculteurs, par exemple, ont du mal à laisser leurs bêtes sur place, pour des raisons aussi bien émotionnelles qu'économiques.

Sans leurs bêtes, ils ne veulent pas quitter leur ferme, pour des raisons à la fois émotionnelles et économiques.

Détenus et tourisme de catastrophe

Les personnes se trouvant dans des infrastructures telles que les cliniques, les établissements médicaux, les maisons pour personnes âgées ou les prisons n'ont pas de réelle liberté de décision. D'autres personnes se chargeant de leur évacuation, les consignes des autorités sont généralement suivies à la lettre. Il faut néanmoins organiser des transports – parfois spéciaux – ayant des capacités suffisantes pour ces établissements collectifs: outre les bus, il faudra prévoir des ambulances ou des fourgons cellulaires.

En règle générale, les jeunes adultes sont très mobiles et peuvent suivre relativement facilement les ordres d'évacuation des autorités; pourtant, les experts voient pour cette tranche de la population un autre facteur dissuasif:

pour des jeunes, surtout en zone urbaine, une évacuation peut revêtir un caractère sensationnel qui les incite parfois à ne suivre que tardivement l'appel des autorités à se mettre en sécurité. Il peut même arriver que des adeptes du tourisme de catastrophe soient attirés de l'extérieur et se rendent dans la zone évacuée.

Des familles dociles

Par contre, il est probable que les personnes avec enfants se montrent plus disposées à participer à l'évacuation. La responsabilité que ressentent les adultes et la nécessité de porter assistance à leur progéniture les incitent à suivre les consignes de sécurité. On ne peut pas pour autant être certain que les familles seront évacuées rapidement car les ménages comprenant plusieurs personnes nécessitent aussi davantage de coordination. La population suisse dans son ensemble est très mobile. Or, si un membre de la famille ne se trouve pas au domicile fami-



Les familles se montrent en principe plus disposées à participer à une évacuation. La responsabilité que ressentent les adultes et la nécessité de porter assistance à leur progéniture les incitent à suivre les consignes de sécurité.

lial, cette absence peut retarder l'évacuation de toute la famille.

En effet, les membres d'un noyau familial essaient presque toujours de partir ensemble; le besoin émotionnel de savoir ses proches en sécurité est manifeste. Ce facteur devra être pris en compte pour l'évacuation des jardins d'enfants et des écoles. Les spécialistes conseillent de ramener les enfants le plus tôt possible à leurs parents plutôt que d'évacuer une école en tant qu'unité.

En principe, les moyens de communication actuels permettent de rassembler les différents membres des familles, à condition toutefois que l'infrastructure technique en cas de catastrophe fonctionne. Le fait de perdre le contact avec certains membres de la famille peut entraîner des expériences traumatisantes et induire des comportements irrationnels, comme un retour dans la zone évacuée. Une famille peut aussi être confrontée au refus de certains de ses membres de suivre l'ordre d'évacuation, ce qui est toujours problématique.

Pas de panique

Contrairement à l'idée souvent véhiculée, l'expérience montre que les évacuations entraînent rarement des phénomènes de panique de masse. Des comportements irrationnels et des réactions de panique peuvent survenir mais restent des exceptions. Les spécialistes appellent toutefois à la prudence: la panique étant contagieuse, il ne faut pas sous-estimer le danger. La panique fait surtout son apparition dans des situations où, par manque

de temps et de ressources (p. ex. capacité insuffisante des transports), les personnes craignent pour leur vie. Un réflexe de fuite aveugle prend alors l'ascendant sur toute pensée rationnelle. Réaliser une évacuation de manière ordonnée et transmettre des informations claires émanant des autorités permet de réduire fortement le risque de comportements irrationnels.

La participation volontaire à une évacuation dépend de l'appréciation subjective du danger. Pour que la population au sens large coopère, il faut qu'elle perçoive l'alerte comme fiable et le danger comme réel. Si la population est bien informée et que c'est le sentiment de confiance à l'égard des autorités qui domine, les gens seront davantage disposés à suivre les ordres.

Le messager est un élément-clé: on écoute davantage des informations lorsqu'elles proviennent d'un porte-parole sérieux et estimé, éventuellement accompagné d'experts. Mais seuls les ordres répétés et cohérents, diffusés par plusieurs canaux d'information sont pris au sérieux. Les médias (indépendants) peuvent également servir de source d'information aux personnes concernées, ainsi que les nouvelles technologies, qui contribuent aujourd'hui largement à la diffusion de l'information. Une aide à double tranchant, car toute affirmation en contradiction avec celles des autorités peut avoir un effet négatif sur leur crédibilité.

Une population avertie en vaut deux

L'appréciation des personnes touchées est influencée par leurs propres expériences antérieures. D'un côté, des événements comparables (comme des inondations répétées) peuvent renforcer la motivation à suivre les ordres des autorités; d'un autre, des souvenirs d'événements similaires mais moins dramatiques peuvent donner à penser qu'une évacuation est superflue.

Les experts ne sont pas tous du même avis quant à l'influence directe du type de danger, du sexe de la personne concernée et de son niveau d'études sur son comportement. Reste que les personnes auxquelles on a expliqué les dangers acceptent mieux les ordres d'évacuation. Il s'avère également que l'éducation en la matière ne doit pas être faite au moment de l'évacuation ou juste avant: la conscience du danger doit être ancrée et entretenue au sein de la population sur le long terme. Le rôle d'information des autorités ne commence donc pas seulement au moment où une catastrophe se produit.

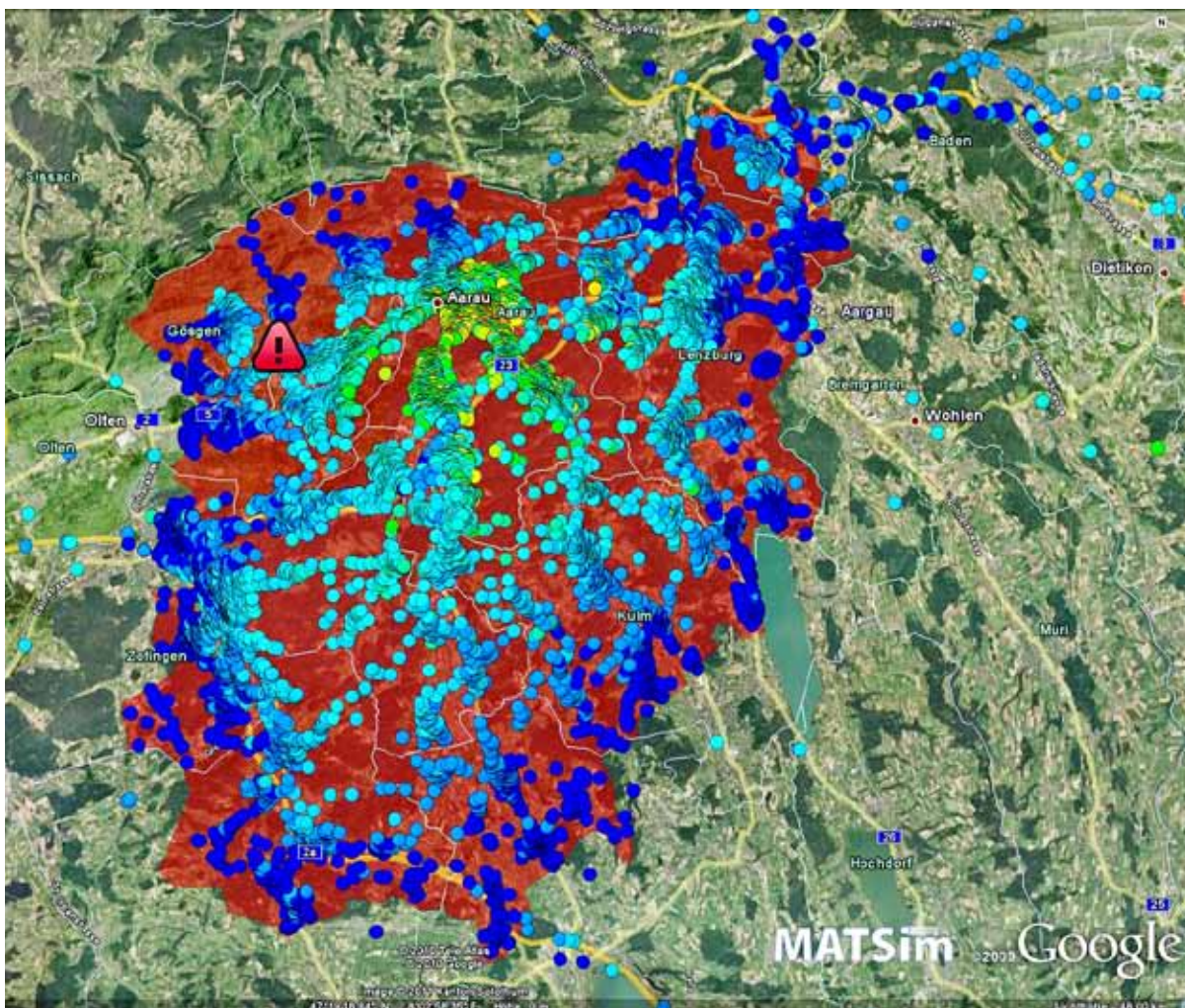
Pascal Aebischer

Rédacteur en chef de la revue «Protection de la population», OFPP

Simulation d'évacuations

Des agents synthétiques en action

Les simulations sont un outil majeur quand on planifie des évacuations. Dans le cadre d'un projet de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), l'Institut de la planification des transports et des systèmes de transport de l'EPF de Zurich élabore un modèle visant à simuler des évacuations de grande ampleur. L'objectif est de concevoir un outil flexible permettant de simuler et d'étudier des évacuations. Quelles que soient leur cause et les autres conditions tel le temps ou l'état des infrastructures.



Représentation graphique du temps nécessaire à l'évacuation en fonction du point de départ.

La détermination des flux de trafic à attendre en cas d'évacuation repose d'habitude sur des simulations. Elles sont surtout appliquées à des situations quotidiennes se produisant régulièrement et de façon répétée. On peut en pareil cas considérer que la population (simulée) connaît les flux de trafic et les temps de déplacements qui en découlent ou qu'elle peut les évaluer avec précision. Partant de cette hypothèse, il est par exemple possible d'étudier les effets qu'aura une route de délestage lorsque, quelques mois après sa réalisation, la population se sera habituée aux changements qu'elle induit. Une approche usuelle aujourd'hui est la «simulation étayée par des agents». Elle représente chaque personne de la zone examinée par un «agent» dans la simulation. Chacun de ces agents possède des attributs spécifiques comme l'âge, le sexe, la possession d'un permis de conduire et d'un véhicule. Cette approche permet de plus d'intégrer des structures d'ordre supérieur, comme des ménages ou des cercles d'amis. Chaque agent est muni d'un plan journalier retraçant ses activités (ses loisirs et son travail notamment) et les itinéraires parcourus entre les différents lieux visités. Un chemin est par exemple décrit à l'aide de l'heure de départ, du moyen de transport utilisé et de l'itinéraire choisi.

Les mouvements des agents sont simulés sur un réseau de communication prenant d'habitude appui, de nos jours, sur un réseau de navigation et englobant pratiquement chaque route du périmètre considéré. On peut aussi modéliser des bâtiments réels et leurs capacités (nombre de logements, places de stationnement, postes de travail, etc.).

Adaptation progressive à la réalité

La quantité des agents est désignée «population synthétique». Celle-ci est censée décrire la population réelle et ses comportements de la façon la plus réaliste possible. Pour créer les agents, on recourt aux données du recen-

sement de la population et aux «journaux de trafic» (microrecensement mobilité et transports). Les critères sont par exemple la quantité et le genre d'activité ainsi que les flux de trafic sur les routes pour lesquelles existent des données de comptage.

Une autre hypothèse plausible pour une simulation est que la population se comporte selon le modèle de l'«homo economicus» et aspire par conséquent à aménager ses plans journaliers de manière idéale. Un agent essaie donc de réduire le plus possible ses temps de déplacement en choisissant l'itinéraire adéquat et de disposer par conséquent de davantage de temps pour les activités qu'il a prévues. Comme il n'est pas encore possible, au moment de la création des agents, de tenir compte de facteurs d'influence comme les flux de trafic ou l'utilisation des bâtiments, leurs plans à ce sujet ne peuvent pas être initialement parfaits. La simulation optimise les plans journaliers et adapte progressivement les itinéraires choisis et les heures de départ par exemple ou les lieux dans lesquels des activités sont menées.

Une évacuation: pas un scénario de tous les jours

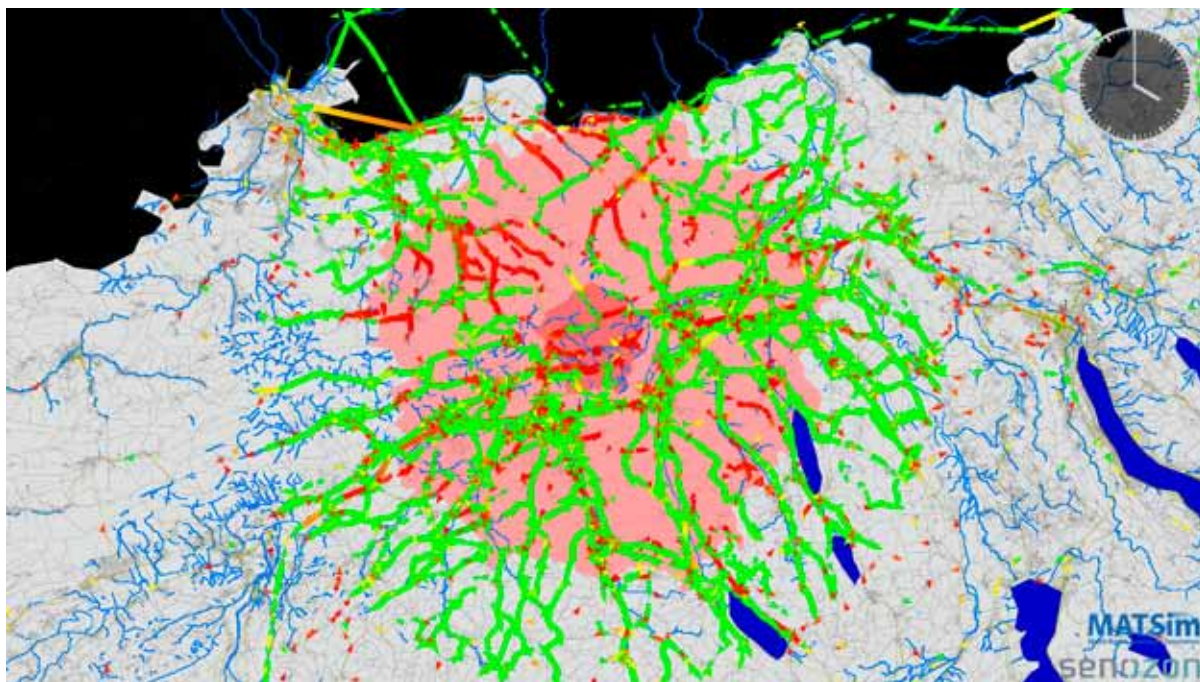
Une évacuation de grande ampleur n'est toutefois pas un phénomène comme le trafic journalier lié aux activités professionnelles. Dans un tel cas, le trafic s'écoule autrement que lors d'un jour ordinaire. Dès lors qu'il s'agit de simuler, au lieu d'un scénario quotidien, un scénario comprenant des éléments imprévisibles, quelques-unes des hypothèses admises plus haut ne sont plus pertinentes. Lors d'une évacuation, l'agent a uniquement des connaissances limitées et dispose d'informations incomplètes voire erronées. Quelques informations sont de première main, et proviennent par exemple de ses propres observations, d'autres de parents et d'amis ou des médias, tandis que certaines se fondent sur des rumeurs ou des hypothèses.

Un scénario d'évacuation comprend en outre d'autres éléments absents des scénarios usuels, voire présents ou nécessaires de façon limitée seulement: citons d'abord à cet égard le modèle de comportement des agents. Dans un scénario usuel, on peut admettre qu'un agent choisira un plan journalier idéal tenant compte de toutes les informations nécessaires. La situation comparativement mauvaise sur le plan de l'information en cas d'évacuation conduit à ce que l'agent doive décider des sources auxquelles il fait confiance et de la mesure dans laquelle il les juge fiables. On peut aussi considérer ici le fait qu'une personne aime prendre des risques ou les évite le plus possible.

En utilisant ses informations et en se concertant avec d'autres agents (famille, mais aussi amis et voisins), l'agent décide ensuite comment il entend se comporter. Pour qu'il puisse comparer les différentes alternatives entre elles, il fait appel à une fonction dite d'utilité. Par souci de simplification, disons qu'elle lui permet d'évaluer positivement les objectifs atteints et négativement les ob-

Evacuation et variations

L'OFPP et l'EPF de Zurich utilisent des simulations depuis 2009, surtout pour modéliser des évacuations de grande ampleur en cas d'accident de centrales nucléaires. L'objectif de ces travaux est de parvenir à obtenir des indications plus précises sur le déroulement et la durée de telles évacuations. Le comportement à attendre de la population suisse est étudié par la même occasion et intégré dans le modèle de simulation. L'EPF a procédé à 32 simulations ayant reproduit des déroulements d'évacuation divers. Elle a par exemple introduit les variations suivantes: évacuation diurne ou nocturne, routes plus ou moins praticables, maintien ou interruption du service des transports publics, proportion plus ou moins importante de personnes réagissant par la panique. Une fois que des résultats intermédiaires seront disponibles à la fin juin 2012, certains déroulements d'événements seront approfondis une nouvelle fois au deuxième semestre 2012. Le projet doit être mené à terme à la fin 2012.



Dans la simulation, chaque agent est représenté par une flèche. Les couleurs symbolisent leur vitesse respective.

jectifs manqués. Comparativement à un scénario usuel, une évacuation réclame une fonction d'utilité diamétralement différente. Les facteurs comme les temps de travail prédéfinis ne sont pas pertinents et la sécurité des membres de la famille devient prioritaire voire l'emporte sur le bien-être personnel.

Infrastructures détruites

Suivant la cause d'une évacuation, les infrastructures d'une zone sont souvent touchées. Ainsi après un tremblement de terre, les routes peuvent être impraticables et les rivières gonflées par les crues peuvent emporter des ponts. De telles détériorations possibles sont à étudier dans le périmètre considéré et le réseau modélisé doit être adapté en conséquence. Il faut de la même manière intégrer la composante temporelle: en cas d'inondation, les zones concernées sont par exemple inondées et rendues impraticables peu à peu seulement.

Un autre élément des scénarios d'évacuation absent des scénarios journaliers est constitué par les forces d'intervention et leur comportement. La modélisation doit par exemple tenir compte du laps de temps pendant lequel celles-ci opèrent et des mesures qu'elles peuvent prendre. Il s'agit de veiller en l'occurrence au fait qu'il s'agit de personnes également soucieuses de savoir leurs propres familles en sécurité.

Une évaluation différente

Un dernier point différenciant nettement les simulations d'évacuation d'autres simulations du trafic réside dans les analyses des résultats. Les évaluations des dernières simulations citées se concentrent par exemple sur l'incidence

de nouvelles infrastructures et l'analyse des personnes qui en sont touchées. Les spécialistes planifiant des évacuations s'intéressent en revanche à des données tout à fait différentes. Ils réfléchissent à des questions comme celles-ci : combien de temps s'écoulera-t-il jusqu'à ce que la dernière personne ait quitté la zone? Ou: quelle est la répartition des moyens de transport choisis?

Pour répondre à ces questions, les résultats d'une simulation sont évalués de multiples manières. Des données comme les temps et distances de déplacement moyens ou l'utilisation des moyens de transport exprimée en pourcent sont étudiées sous forme de tableaux. Pour l'analyse des données au cours du temps, le nombre de personnes dans la zone à évacuer par exemple, on utilise habituellement des diagrammes. Des animations sont aussi utiles pour évaluer les simulations d'évacuation. L'illustration 2 montre une image d'une telle animation.

Chacun des quelque 1,2 million d'agents y est représenté sous la forme d'une flèche. La couleur de celle-ci symbolise la vitesse de l'agent. Des filtres peuvent en outre être appliqués, par exemple pour indiquer certains moyens de transport seulement. Très vite on obtient ainsi un premier aperçu du scénario permettant d'identifier par exemple de gros rassemblements de foule ou des goulets d'étranglement dans le réseau routier.

Professeur Kay W. Axhausen

Institut de la planification des transports et des systèmes de transport IVT, EPF Zurich

Christoph Dobler / Matthias Kowald

Collaborateurs scientifiques et doctorants à l'IVT

Schéma BLS-AED

Des documents communs pour l'aide d'urgence

Une refonte de tous les documents d'instruction concernant l'aide d'urgence a eu lieu l'année dernière sous la direction de l'Alliance suisse des Samaritains (ASS). Une vingtaine d'instructeurs de la protection civile ont déjà mis à jour leurs connaissances sur cette base au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg.

Les gestes effectués dans les premières minutes qui suivent un arrêt cardiovasculaire sont déterminants pour la survie du patient. Ses chances diminuent rapidement (10% par minute) s'il ne reçoit pas immédiatement les premiers secours. Les nouvelles directives en la matière devraient aider les personnes qui se trouvent par hasard sur les lieux d'un accident à mettre en œuvre les premières mesures nécessaires. La principale nouveauté est le massage cardiaque, à pratiquer d'urgence.

ABCD et RRSS, c'est fini!

Depuis 2012, c'est le nouveau schéma BLS-AED qui est enseigné dans les cours de premiers secours. BLS signifie «Basic Life Support» (mesures immédiates pour sauver la vie) et AED «Automated external defibrillation» (défibrillation externe automatique). Ces dénominations remplacent le schéma ABCD, lequel avait lui-même succédé, il y a onze ans, au schéma RRSS, que beaucoup connaissent encore.

Une vingtaine d'instructeurs de la protection civile ont déjà mis à jour leurs connaissances au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg, en s'appuyant sur les nouveaux documents. La formation comprenait une séquence internet et le cours proprement dit, avec des leçons-tests. Les participants transmettront ensuite leur

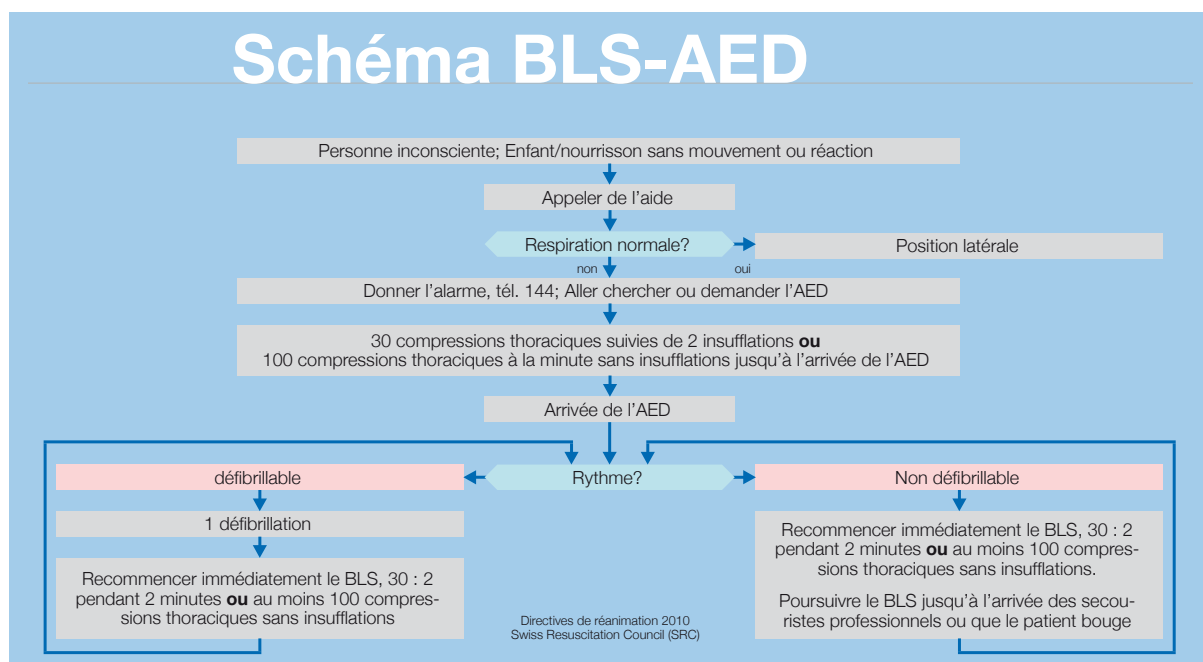
savoir dans le cadre de l'instruction de base de la protection civile.

Directives internationales

Le changement a été initié par l'American Heart Association (AHA), qui a publié le 18 octobre 2010 de nouvelles directives sur la réanimation cardio-pulmonaire, lesquelles ont été reprises par le Swiss Resuscitation Council (SRC). L'Alliance suisse des Samaritains (ASS), la Société suisse de sauvetage (SSS), la Société suisse des troupes sanitaires (SSTS) et l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) collaborent sous l'égide du Centre de compétences en matière de sauvetage de la Croix-Rouge Suisse (CRS).

Des documents de cours uniformes et un aide-mémoire ont été élaborés sous la direction de l'ASS à l'intention du système coordonné de protection de la population. Ces documents répondent aux exigences de l'Office fédéral des routes (OFROU) concernant les cours de premiers secours pour candidats au permis de conduire et aux directives 2010 de la CRS et sont certifiés par ces deux organes.

La brochure «Aide d'urgence» peut être téléchargée sur le site www.protpop.ch sous Documents -> Documents d'instruction/Aide d'urgence.



Protection de la population et protection civile 2015+

Le Conseil fédéral approuve la nouvelle stratégie

La Suisse entend améliorer sa préparation dans la maîtrise des catastrophes et des situations d'urgence – tel est le but de la nouvelle stratégie pour la protection de la population et la protection civile. Le Conseil fédéral a approuvé, le 9 mai 2012, le rapport établissant la stratégie applicable à l'horizon 2015 et au-delà pour la protection de la population et la protection civile, après qu'une procédure de consultation a été lancée au préalable à ce sujet.

Le Conseil fédéral a approuvé le rapport établissant la stratégie applicable à l'horizon 2015 et au-delà pour la protection de la population et la protection civile, après qu'une procédure de consultation a été lancée au préalable à ce sujet. Cette dernière a montré que la protection de la population et la protection civile sont, en principe, des instruments incontestables de la maîtrise des catastrophes et des situations d'urgence. Le rapport a rencontré un très large soutien et la plupart des participants à cette procédure ont estimé que le rapport est pertinent sur le fond et offre une bonne base pour le développement du système coordonné de protection de la population et celui de la protection civile.

Ce sont les cantons qui ont tout particulièrement soutenu le rapport. Cela montre que le groupe de projet, composé paritairement, a réussi, par son rapport, à créer une base solide pour le développement commun de la protection de la population et de la protection civile, lequel constitue un des buts majeurs de ce projet.

Préparer la mise en œuvre

Les mesures pour le développement de la protection de la population et de la protection civile décrites dans le rapport doivent désormais être peaufinées puis concrétisées. Comme lors de l'élaboration de la stratégie, cela s'effectuera une fois encore dans le cadre d'une étroite collaboration entre la Confédération et les cantons. Pour ce faire, la protection de la population et la protection civile disposeront chacune d'un groupe de travail largement étayé et chargé d'élaborer des concepts de mise en œuvre. En outre, un groupe de réflexion tout aussi largement étayé examinera le modèle de l'obligation de servir et devra émettre des propositions pour que le système soit le plus équitable possible et tienne le mieux compte des besoins réels.

Révision partielle de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile

Eviter les abus en matière d'APG

La prochaine révision partielle de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) est en cours. Elle vise en premier lieu à éviter les abus en matière de prestations de la protection civile et d'APG.

A cette fin, les données concernant l'engagement des personnes astreintes seront désormais saisies dans le Système d'information sur le personnel de l'armée (SIPA, dit PISA). La Confédération aura ainsi accès aux données de personnes astreintes et pourra contrôler précisément les jours de service effectués. L'extension du PISA permet également de comparer systématiquement les jours de service annoncés avec les données du registre des APG de la Centrale de compensation (CdC)

afin de mettre au jour d'éventuels abus. Les cantons conservent quant à eux la compétence d'effectuer les contrôles proprement dits.

Les autres modifications de la LPPCi concernent le non-recrutement de personnes indésirables, la réglementation des jours d'instruction et les procédures de recours. Le projet doit être soumis au Conseil fédéral d'ici les vacances d'été avant d'être mis en consultation.

Section Protection des biens culturels

De l'aide pour inventorier l'art africain

Même si cela peut sembler étonnant de prime abord, l'identification et l'inventaire d'objets d'art africains font partie des mesures de la protection des biens culturels (PBC) suisse. Dans le cas présent, il ne s'agit ni de coopération internationale ni d'aide au développement mais de répertorier les collections du musée d'histoire et d'ethnographie de Saint-Gall.

Le musée de Saint-Gall abrite notamment une collection de quelque 7000 objets d'origine africaine unique en son genre, du moins en Suisse orientale selon le directeur Daniel Studer. L'inventaire en cours de cette collection constitue un cas d'école des travaux de ce type que la PBC soutient.

Pendant longtemps, la direction du musée n'avait pas pleinement conscience de la valeur de cette collection. De par leur quantité et la diversité de leur origine géographique, ces objets n'étaient pas tous documentés de manière systématique. Des doutes subsistent quant à la pro-

venance, au but et au sens de certaines pièces. Dans ce contexte, le musée a organisé en 2010 un séminaire auquel ont pris part une soixantaine de spécialistes des pays germanophones afin d'expertiser certains objets. Des découvertes étonnantes ont été faites à cette occasion. Des pièces rares, par un exemple un authentique masque de bourreau Ngil du Congo (photo de gauche), ont pu être identifiées avec certitude, ce qui a permis de déterminer plus précisément leur valeur aussi bien matérielle que spirituelle.

D'avantage de contributions fédérales

Mais l'identification des objets de la collection n'était pas terminée pour autant. Les travaux d'inventaire se poursuivent cette année. Afin de pouvoir documenter toutes les pièces dans les règles de l'art, notamment une remarquable statuette Songye du Congo (photo de droite), le musée d'histoire et d'ethnographie de Saint-Gall a besoin de l'aide de la Confédération. A la fin de 2012, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) versera pour la dixième année consécutive une contribution (les premières étaient destinées à l'inventaire de biens culturels meubles importants, et pas seulement aux collections africaines). La PBC aide ainsi des institutions culturelles suisses d'importance nationale et régionale à mieux connaître la valeur réelle de leurs collections et, partant, à mieux protéger le patrimoine culturel du pays, même s'il s'étend à l'art africain.



Symbole de terreur et de vengeance, ce masque Ngil (à g.) donnait à celui qui le portait le pouvoir de jeter des sorts et de punir des crimes. Cette statuette Songye (à dr.) servait apparemment à protéger des sortilèges et favorisait la fécondité.

LABORATOIRE DE SPIEZ

Cours international UNEP/OCHA

La 4e édition du cours de l'ONU «Environmental Emergencies and Disaster Waste Management Training» a eu lieu du 16 au 20 avril à Spiez. Il fait partie de la formation des futurs spécialistes en environnement et de la préparation aux interventions dans des zones touchées par des

catastrophes. La coordination était assurée par la Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), alors que le Laboratoire de Spiez accueillait la manifestation.

Nouveau film d'information

«Exercices coordonnés dans la protection de la population: un outil d'optimisation»

Organiser un exercice coordonné dans la protection de la population, cela suppose un gros investissement, mais celui-ci s'avère payant. C'est l'un des principaux messages de ce nouveau film réalisé par l'OFPP en collaboration avec le Centre des médias électroniques (CEM).



Un exercice d'intervention de grande envergure a réuni il y a quelque temps toutes les organisations partenaires de la protection de la population: c'était l'occasion de réaliser un film pour promouvoir cette formule. Le scénario partait d'un grave accident ferroviaire survenu à Wohlen (AG) et ayant fait une centaine de blessés. Toutes les phases, de la planification à l'évaluation finale, sont passées en revue.

Le premier enseignement que l'on peut en tirer est le suivant: lors d'événements complexes impliquant l'intervention combinée de la police, des sapeurs-pompiers, des premiers secours et de la protection civile, ces organisations ne pourront coopérer de façon optimale que si elles ont eu l'occasion de s'y exercer correctement au préalable. Une possibilité que seul peut offrir un exercice reproduisant des conditions proches de la réalité.

Le spectateur prend la mesure du travail que représente

l'organisation d'un tel exercice mais aussi du bénéfice qui peut en être tiré. A noter également le soutien efficace que peut apporter l'OFPP aux phases de préparation et d'exécution.

Ce DVD de 14 minutes s'adresse aux responsables politiques et administratifs ainsi qu'aux cadres des organisations d'intervention et des états-majors de conduite civile. Il peut également être présenté au public dans le cadre de manifestations.

Le DVD, dont la version française sera prochainement disponible, peut être emprunté auprès du CEM, en indiquant le numéro de référence VP933, à l'adresse: zem.verleih@vtg.admin.ch

EDUQUA

La Division Instruction certifiée

La Division Instruction de l'OFPP a obtenu à nouveau le label EDUQUA destiné aux institutions de formation d'adultes. La certification EDUQUA est valable trois ans et doit ensuite être renouvelée. C'est la troisième fois que la Division Instruction l'obtient depuis mars 2002.

Au départ, l'OFPP avait demandé le label pour des raisons

d'assurance qualité et pour donner l'exemple en tant qu'institut de formation de la Confédération. Depuis 2003, en outre, les instructeurs terminent leur formation par le certificat FSEA (Fédération suisse pour la formation continue), ce qui ne peut se faire que dans une structure munie du label EDUQUA.

Exercice SEISMO 12

Succès et enseignements utiles

L'exercice international SEISMO 12, fondé sur un scénario de tremblement de terre, s'est déroulé du 8 au 10 mai 2012 sous la direction de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Les états-majors de conduite ont été mis à rude épreuve, mais au final, les organisations participantes ont bien réussi le test. Il sera procédé ultérieurement à une évaluation détaillée qui indiquera les améliorations nécessaires, s'agissant notamment de la collaboration entre les différents états-majors.

Sous le titre de SEISMO 12 s'est tenu un exercice cadre d'état-major de plusieurs jours et de grande envergure. Les organisations de crise et de conduite de nombreux partenaires de la protection de la population y ont pris part. Les principaux acteurs étaient le nouvel Etat-major fédéral ABCN, les états-majors de conduite des cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville et de Soleure, ainsi que divers états-majors de l'armée suisse et d'unités administratives allemandes. Le scénario était fondé sur le tremblement de terre qui a ravagé la ville de Bâle en 1356. De nos jours, un tel séisme d'une magnitude de 6,5 à 7 sur l'échelle de Richter occasionnerait de graves dommages sur un vaste territoire. On pouvait donc s'attendre à un lourd bilan: plusieurs milliers de morts, des dizaines de milliers de blessés et plus d'un million de sans-abri dans les premiers jours.

Au soir du troisième jour, les représentants des organisations participantes et de la direction de l'exercice se sont déjà réunis à Liestal (BL) pour une discussion de clôture, afin d'échanger leurs premières expériences et impressions et de tirer un bilan provisoire. Le directeur de l'exercice, Hans Guggisberg, a loué l'engagement de tous les participants. Il a souligné l'ampleur du travail accompli et le sérieux avec lequel les problèmes ont été abordés. Il a constaté en outre que les objectifs fixés par la direction de l'exercice avaient été atteints. Il s'agira maintenant de

tirer pleinement profit des enseignements de l'exercice à tous les niveaux afin d'apporter de nouvelles améliorations au système de protection de la population.

Collaboration entre les organes de conduite

Les participants ont admis avoir dû relever de grands défis dans le cadre de SEISMO 12. Dans l'ensemble, les organes de conduite disposent des compétences et des structures requises pour faire face à une catastrophe de cette ampleur. L'exercice s'étant déroulé sur plusieurs jours 24 heures sur 24, les organisations participantes ont dû démontrer qu'elles pouvaient assurer la relève: une exigence à laquelle elles ont dans l'ensemble bien répondu. L'un des objectifs prioritaires était de vérifier et de promouvoir la coopération entre les différents états-majors de conduite de la Confédération et des cantons ainsi qu'avec des partenaires étrangers. L'évaluation détaillée montrera dans quelle mesure des améliorations sont encore possibles en la matière.

LABORATOIRE DE SPIEZ

Stefan Mogl à la tête du Conseil scientifique consultatif de l'OIAC

Le 16 avril dernier, Stefan Mogl, chef de la Section Chimie au Laboratoire de Spiez, a été nommé à la présidence du Conseil scientifique consultatif (CSC) de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). L'OIAC est responsable de l'application de la Convention sur les armes chimiques qui vise leur destruction et non-prolifé-

ration. Assurant pour la première fois la présidence de l'organe consultatif, la Suisse pourra désormais prendre une part active dans le développement de cet important traité de désarmement.

Explosion à Pratteln (BL)

L'état-major cantonal et la protection civile à l'épreuve du feu

Un immeuble d'habitation de quatre étages s'est effondré à Pratteln (BL) suite à une explosion. D'importants moyens d'intervention ont été déployés. L'état-major de crise du canton de Bâle-Campagne a pris la direction des opérations, avec le soutien de deux compagnies de protection civile: celle du canton et celle de Pratteln.

Un bâtiment partiellement effondré, un tas de débris, des carreaux cassés... Le spectacle qu'offre le quartier du Längi à Pratteln, ce 14 avril 2012, évoque un pays en guerre. Plus de 350 personnes s'activent sur le théâtre d'opérations bouclé: sauveteurs, sapeurs-pompiers, policiers, plus des chiens de catastrophe, une douzaine de véhicules d'intervention et trois hélicoptères. L'explosion, due apparemment à une fuite de gaz, a fait sept blessés dont quatre grièvement.

La police, les sapeurs-pompiers et les ambulanciers travaillent main dans la main avec la Garde aérienne de sauvetage et les maîtres chiens. Divers experts sont là aussi pour évaluer la statique du bâtiment, ainsi que des représentants du ministère public et des compagnies de gaz et d'électricité. L'état-major de crise du canton de Bâle-Campagne (KKS BL) dirige les opérations en collaboration avec l'organe communal de conduite de Pratteln. Des éléments des compagnies de protection civile du canton et de la commune ont également été appelés à la rescousse. Des membres des sections d'appui logistique, sanitaire et d'information de la compagnie cantonale de protection civile viennent d'arriver. Un poste sanitaire mobile est mis en service alors que l'on recherche encore des blessés. Une cellule d'information se met en place afin d'aider les responsables du KKS et de la police à rédiger des communiqués et à organiser une conférence de presse. La section logistique s'occupe en même temps de transporter le matériel, de ravitailler les sauveteurs et d'apporter une assistance technique.

Prise en charge des victimes

Dans une salle de sport des environs, le care team du KKS aménage un poste d'assistance pour accueillir les habitants de la maison effondrée et des immeubles voisins. Il est efficacement appuyé par la compagnie de protection civile de Pratteln, qui sert des repas aux victimes et organise leur hébergement, tout en prêtant main forte aux services d'intervention là où il manque du monde. Après environ cinq heures sur la brèche, l'alerte est en partie levée: tous les blessés sont sauvés, les dernières personnes manquantes ont été retrouvées, l'immeuble ne présente plus de danger. Les travaux de déblayement et l'enquête prendront encore quelques jours. Une chose est sûre: le KKS et la protection civile ont apporté une contribution décisive à cette intervention de grande ampleur et ont collaboré efficacement.



Sinistre majeur: le quartier du Längi à Pratteln le 14 avril 2012.

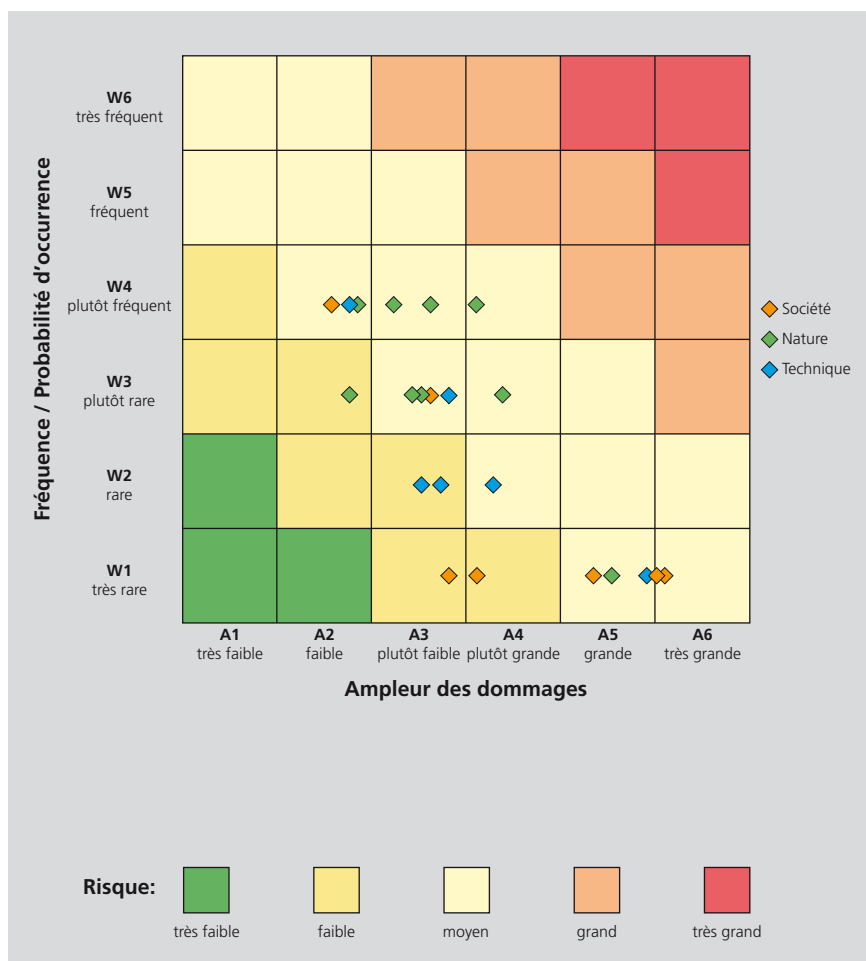


Au centre de presse de la compagnie cantonale de protection civile de Bâle-Campagne, les journalistes reçoivent les dernières informations sur les opérations de sauvetage.

Analyse des dangers et des risques dans le canton de Soleure

Une sécurité maximale avec un minimum de ressources

Comment investir durablement les ressources restreintes de la protection de la population? Dans quels domaines faut-il prendre des mesures préventives supplémentaires pour limiter les risques? Où doit-on mettre à disposition les moyens nécessaires pour optimiser la gestion des risques? L'analyse des dangers et des risques du canton de Soleure propose des réponses à ces questions.



Les événements majeurs tels que les séismes, les pandémies ou les coupures de courant à grande échelle peuvent perturber à long terme nos activités. C'est pourquoi nous devons disposer d'une vision claire des dangers potentiels et des risques qui nous menacent afin de prendre les mesures qui s'imposent pour les réduire.

Les interactions entre les différents systèmes, la construction d'infrastructures toujours plus coûteuses et la dépendance de la société moderne aux nouvelles technologies ont rendu cette dernière plus vulnérable au cours des dernières décennies. Parallèlement, pour des raisons financières et par souci de rentabilité, on s'efforce d'utiliser les ressources disponibles toujours plus rationnellement et efficacement.

Un projet à long terme

C'est dans ce contexte qu'a été lancé en 2009 le projet d'analyse des dangers et des risques afin de soutenir le canton de Soleure dans son difficile exercice d'équilibre entre protection de la population et utilisation optimale des ressources. L'équipe de projet, sous la direction de la prévention en cas de catastrophes de l'Office des affaires militaires et de la protection de la population, traite principalement les questions suivantes: quels sont les dangers qui menacent le canton de Soleure? De quelle ampleur seraient les dégâts? Quelle pourrait être la fréquence de tels événements? Quels sont les moyens à disposition pour les gérer, quelles sont les lacunes? Quelles mesures peut-on envisager pour réduire les risques? Sont-elles réalisables, efficaces et économiques? Quels risques sommes-nous prêts à accepter?

La composition interdisciplinaire de l'équipe de projet, issue de tous les départements, offices et partenaires concernés, garantit des résultats largement étayés. De plus, il existe de nombreuses synergies qu'il convient d'utiliser: l'Office fédéral de la protection de la population (Risques Suisse) et divers cantons effectuent actuellement des analyses de dangers et de risques. Le projet a été lancé sur la base d'études et d'approches méthodologiques existantes. Pour ce faire, il a fallu rassembler et analyser les documents de services spécialisés.

Au cours du premier semestre 2010, la Confédération a prescrit l'élaboration de 14 scénarios ABC (dangers atomiques, biologiques et chimiques). Ces scénarios ont dans un premier temps été adaptés aux particularités du canton de Soleure. Par la suite, on a vérifié s'il était possible de les gérer avec les moyens disponibles. Les résultats des analyses des points faibles, réalisées dans tous les cantons, ont été intégrés dans la stratégie de protection ABC nationale.

Evaluation des risques et choix de scénarios

Complétée par les scénarios de l'inventaire des dangers «Risques Suisse», une liste de plus de 120 événements plausibles a ensuite été dressée. Ces dangers sont répartis selon les standards internationaux en trois domaines: nature, société et technique.

Il a fallu ensuite choisir les dangers qui allaient être traités en détail dans le cadre de l'analyse des dangers et des

risques. Pour les sélectionner, un scénario a été élaboré pour chaque danger. Ces scénarios comprennent des données sur le déroulement, les dommages potentiels, la probabilité d'occurrence et la fréquence des événements en question. Une échelle à six niveaux a été définie pour évaluer l'ampleur et la probabilité de ces dangers et pour pouvoir couvrir au mieux les besoins de l'étude.

Pour déterminer l'ampleur et la probabilité d'un événement, on s'est référé aux événements semblables survenus dans le passé et qui pourraient survenir également dans le canton. S'agissant des catastrophes naturelles, il existe souvent des statistiques sérieuses. Les dangers techniques et anthropiques relèvent par contre davantage d'hypothèses basées sur les analyses de risques précédentes.

Le risque spécifique au canton (R) résulte de la moyenne entre A (ampleur des dommages) et W (Fréquence / Probabilité d'occurrence). Il est représenté sur une échelle à cinq niveaux (schéma 1).

Recherche de lacunes dans la gestion des risques

En plus de la valeur de risque effective, plusieurs autres critères ont été pris en compte, tels que les prescriptions fédérales ou les besoins spécifiques des équipes, ce qui a mené à un remaniement détaillé de certains scénarios et à la suppression d'autres. C'est ainsi que les 23 scénarios (schéma 2) ont été sélectionnés et leur approfondissement approuvé par le Conseil d'Etat. Les scénarios ont ensuite été soumis à une analyse des risques, laquelle a

permis de mettre au jour les éventuelles lacunes en matière de gestion des risques.

Connaître les causes d'un événement est indispensable si l'on veut prendre des mesures préventives. Ces mesures ont pour objectif d'éviter une catastrophe ou du moins d'en restreindre au maximum les conséquences. Par exemple la construction d'une digue est une mesure préventive car elle protège les régions menacées d'une inondation.

Les mesures atténuantes se basent en premier lieu sur les événements de l'analyse des points faibles. Elles n'ont d'effet qu'une fois l'événement survenu. Par exemple, après une forte tempête, il est important de trouver les ressources en personnel et en matériel nécessaires pour dégager les principaux axes routiers des arbres et autres objets qui les encombrant et rétablir ainsi le trafic.

L'évaluation des mesures possibles pour chaque scénario est en cours. Il s'agit de choisir des mesures qui ont un bon rapport coût-utilité ou qui peuvent combler les lacunes avec un minimum de moyens. Ces mesures seront ensuite présentées au Conseil d'Etat afin qu'il puisse décider de leur mise en œuvre.

Susanne Widmer

Chef de projet «Analyse des dangers et des risques» du canton de Soleure

Nature	Société	Technique
Vague de chaleur Pandémie Inondations Intempéries Tempête Grêle Sécheresse Epizootie Séisme	Afflux de réfugiés Pénurie d'électricité Hooliganisme Attaque A-transport Armes A Bombe sale Attaque terroriste B Attaque terroriste C	Panne d'électricité Panne TIC Accident ferroviaire avec matières dangereuses Crash aérien Défaillance exploitation C Accident CN en Suisse

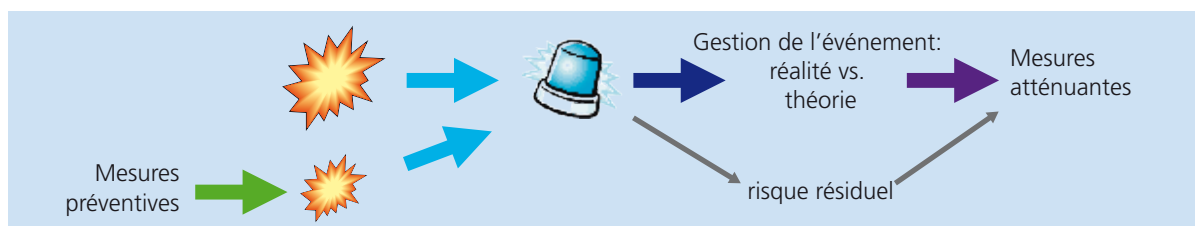


Schéma 3: Schéma du processus d'analyse des dangers et des risques: Un scénario est élaboré pour chaque danger principal (flèche bleu ciel) puis on définit son mode de gestion (flèche bleu foncé). Les mesures préventives (flèche verte) et les mesures atténuantes (flèche violette) possibles sont ensuite définies en tenant compte du risque résiduel.

Canton de Zurich

Commandants de la protection civile à l'écoute de chefs d'orchestre

La chef d'orchestre Lena-Lisa Wüstendörfer a tiré des parallèles entre les dirigeants d'orchestre et ceux de la protection civile à l'occasion du cours de perfectionnement destiné aux commandants de la protection civile du canton de Zurich. Exemples vidéo à l'appui, elle a présenté des stratégies permettant aux chefs d'orchestre de conduire leurs musiciens avec succès.



La chef d'orchestre Lena-Lisa Wüstendörfer donne des conseils de conduite aux commandants de la protection civile zurichoise.

Lena-Lisa Wüstendörfer en est persuadée: les facteurs faisant d'un concert une expérience exaltante sont également fondamentaux pour la réussite d'un projet dans le secteur économique ou d'une intervention de la protection civile. Des propos sur la direction musicale peuvent être aisément transposés dans le quotidien de la protection civile.

Un concert réussi est le fruit d'une harmonisation parfaite entre les groupes d'instruments (et les éven-

tuels solistes). Le chef d'orchestre doit avoir une vision de cette mise en harmonie; il doit avoir parfaitement étudié l'œuvre, savoir à quels moments tels ou tels effets doivent être produits. Diriger signifie enthousiasmer les musiciens pour la vision de l'entreprise commune. Et pour que la soirée de concert soit un enchantement pour le public, chaque protagoniste doit être motivé à donner le meilleur de lui-même.

Exiger plus que la simple docilité

Les collaborateurs ont leur propre idée de l'interprétation. Mais le chef d'orchestre est responsable des méthodes de travail et des objectifs. Il doit convaincre l'orchestre de sa vision. Même si ce dernier est clairement structuré et que les canaux de communication sont prédéfinis, il faut faire appel à la créativité de chacun. Le potentiel artistique des musiciens doit féconder le processus décisionnel. La moti-

vation des musiciens de l'orchestre faiblit si le dirigeant ne leur accorde pas une certaine latitude et assume toute la responsabilité. Le chef d'orchestre doit exiger davantage que la simple soumission de son équipe. Ce n'est qu'à la condition qu'il accorde une responsabilité propre à ses collaborateurs, et qu'il prête une oreille attentive à leurs idées, qu'il peut pleinement utiliser le potentiel de l'équipe. Il rehausse ainsi la qualité et favorise l'innovation.

Conduire avec passion

Le charisme du chef d'orchestre est décisif également. Il a un fort impact sur les tonalités de la musique. Le chef d'orchestre et les premiers solistes électrisent l'équipe. Seul un fort engagement personnel extériorisant la joie, et la faisant ressentir, permet d'y parvenir. La conduite doit être un exemple d'implication; elle doit savoir ce qu'elle veut et ce qui est réalisable. A cette fin, le chef d'orchestre doit lui-même très bien maîtriser un instrument au moins et comprendre les autres. Il peut alors cerner leurs utilisations possibles et leurs limites. Une telle approche est seule garante de la fixation d'objectifs réalistes.

Le produit fini, à savoir l'impression d'ensemble, est capital pour le public. Mais l'efficacité est une autre composante majeure car moins les répétitions sont nombreuses et moins le concert coûte cher. La répétition peut-être pilotée en adaptant la conduite à la situation; des dissensions ou des rivalités dans l'orchestre doivent être utilisées de façon constructive. Observer l'équipe est primordial. L'élément le plus faible détermine le niveau et la qualité. Il faut apporter des corrections promptement et sans équivoque, mais avec le ton qui convient...

Lien pour en savoir plus: www.wuestendoerfer.com

Exercice dans le canton de Genève

Protection des biens culturels en cas d'événement

Une douzaine de sapeurs-pompiers et autant de membres de la protection civile sont intervenus début mars à la Commanderie de Compesières, près de Bardonnex, dans le canton de Genève. Objectif: simuler le sauvetage de collections d'importance nationale. L'exercice était organisé par l'Office cantonal de la protection des biens culturels en collaboration avec deux corps de sapeurs-pompiers volontaires et l'organisation de protection civile du Salève.

Le scénario était basé sur un incendie au rez-de-chaussée de la Commanderie de Compesières. Cette ancienne maison forte abrite le musée de l'Ordre de Malte, inscrit à l'Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale (Inventaire PBC). Avec l'appui des spécialistes PBC de l'OPC Salève, les sapeurs-pompiers de Bardonnex et de Perly-Certoux ont évacué les objets les plus précieux et les ont mis en sûreté dans un dépôt de fortune aménagé non loin. Toute l'opération n'a duré qu'une cinquantaine de minutes. Elle a également mobilisé une série de véhicules ainsi que les équipements de sauvetage.

Cette intervention simulée a démontré que les procédures d'intervention et de sauvetage ainsi que la collaboration entre sapeurs-pompiers et protection civile fonctionnent. «Pour conserver et protéger l'héritage historique, privé et public, de notre canton, le rôle de l'Office cantonal de protection des biens culturels est souvent méconnu, mais il est primordial», a relevé Michèle Künzler, conseillère d'Etat chargée du Département de l'intérieur et de la mobilité. «Grâce aux différents documents qui décrivent précisément les objets et leurs emplacements respectifs, avec les moyens d'intervention dont ils disposent et leur savoir-faire, les personnels de la protec-

tion civile et les sapeurs-pompiers ont le moyen de traiter rapidement ces trésors très particuliers.»

Quarante-six collections d'importance nationale

Le canton de Genève abrite pas moins de 46 collections d'importance nationale, qu'il s'agit de mettre en lieu sûr en cas d'événement: 23 dans des archives, 15 dans des musées et 8 dans des bibliothèques. A cela s'ajoutent 78 édifices d'importance nationale recensés dans l'édition 2009 de l'Inventaire PBC, parmi lesquels plusieurs domaines du 18^e siècle, des habitations du 20^e siècle, la plus ancienne maison de Genève, un pont de 1931, des édifices culturels, les quais avec leurs aménagements publics, des théâtres et différents monuments.



L'organisation régionale de protection civile Salève a répertorié les objets évacués et a préparé leur transport.

Nidwald: nouveau chef de service

Urs Friedländer succède à Xaver Stirnimann

Le Conseil d'Etat du canton de Nidwald a nommé Urs Friedländer à la tête du service cantonal des affaires militaires et de la protection de la population à compter du 1^{er} octobre 2012. L'actuel titulaire, Xaver Stirnimann, prendra une retraite anticipée.

Urs Friedländer occupera simultanément la fonction de chef de l'état-major cantonal de conduite. Le Conseil d'Etat est convaincu d'avoir trouvé, en la personne de cet officier de carrière ayant le grade de colonel, l'homme de la situation, alliant les qualités humaines et les compétences professionnelles requises par les tâches qui lui incomberont.

Depuis 2008, Urs Friedländer exerce aux Forces aériennes les fonctions de chef suppléant de l'instruction et de responsable de la formation à la conduite. Disposant d'un vaste réseau de relations et d'excellentes connaissances des organisations partenaires, il est d'ores et déjà rompu à la collaboration entre l'armée et les organisations civiles.

Argovie: conception 2013 de la protection civile

Réforme en vue

Actuellement, le canton d'Argovie est divisé en 33 organisations de protection civile, avec un effectif réglementaire d'environ 7800 personnes. Mais la donne va changer en profondeur ces prochaines années. Une nouvelle conception de la protection civile pour 2013 montrera le cap.



Dans le domaine du matériel, l'avenir est déjà en marche, comme en témoignent les nouvelles remorques de la protection civile argovienne.

Le coût des 33 organisations de protection civile et des quelque 7800 personnes astreintes du canton d'Argovie se situe dans une fourchette de 14 à 18 francs par an par habitant, autrement dit 9 à 11 millions de francs au total. Mais un certain nombre d'évolutions vont changer la donne pour la protection civile argovienne ces prochaines années: fusions de communes, renforcement des collaborations

régionales, évolution de la population résidente et des effectifs, analyse cantonale des dangers impliquant des missions supplémentaires, acquisition de matériel, utilisation et maintenance des constructions protégées, révision partielle de la législation fédérale et cantonale et charges supplémentaires pour les communes et les régions. Différents cantons ont déjà pris des mesures pour optimiser la protection civile. La plupart d'entre eux sont parvenus à réduire les coûts sans toucher à la disponibilité opérationnelle des organisations.

La réforme prévue en Argovie vise à augmenter la disponibilité de la protection civile en utilisant plus adéquatement des ressources humaines en constante diminution tout en assurant le financement à long terme et en consolidant l'appui de la population. Cette évolution se

fondera sur une nouvelle conception, dont seront tirés un plan directeur et différentes solutions alternatives quant à l'organisation future et aux tâches de la protection civile.

Révision de la législation

La révision partielle de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Elle se répercute sur la législation cantonale. La nouvelle conception permettra d'axer la protection civile en priorité sur les contraintes de l'analyse des dangers et sur les besoins des organisations partenaires de la protection de la population. Elle répondra en outre aux demandes des organes de conduite régionaux en matière d'orientation future de la protection civile.

Réformer et, le cas échéant, repositionner la protection civile argovienne a des implications politiques au plus haut niveau, raison pour laquelle il importe que ce projet soit porté par des élus. Les autorités politiques disposeront ainsi des éléments leur permettant de prendre des décisions, y compris s'agissant de la révision partielle de la loi cantonale.

Canton du Tessin

Le chef de l'office cantonal s'en va

Promu officier de carrière dans l'armée, Tiziano Scolari a quitté début février 2012 ses fonctions de chef de l'office cantonal tessinois des affaires militaires et de la protection de la population (SMPP) et de chef d'état-major de

l'organe cantonal de conduite. Son suppléant Fabio Conti assume les deux fonctions ad interim.

Un sondage sur les gestes qui sauvent met au jour d'importantes lacunes

Les cours de premiers secours améliorent la sécurité

Les Suisses ont des connaissances limitées en matière de premiers secours: c'est ce qui ressort de deux sondages réalisés auprès d'échantillons représentatifs de la population. La moitié des personnes interrogées ne connaissait même pas les numéros d'urgence les plus importants. Au moins celles qui viennent de suivre un cours sont-elles prêtes à intervenir en cas de nécessité!

Sur 1000 personnes interrogées, seule la moitié connaissait le 144. Elles étaient encore moins nombreuses à connaître les numéros des sapeurs-pompiers (118) et de la Rega (1414). Tel est le résultat inquiétant d'un sondage effectué à la fin de l'année dernière par l'Alliance suisse des Samaritains, en collaboration avec une compagnie d'assurance.

Selon une seconde enquête réalisée au début de cette année, seule une petite moitié des sondés sait quel comportement adopter lors d'un accident de la route. Cette proportion descend à 17% à peine en cas d'infarctus. Les trois quarts des réponses sont fausses et les quelque 130 membres de l'échantillon ayant une formation dans le domaine des soins ne se distinguent guère, avec un taux de 69% de méconnaissance de la procédure.

Les cours, c'est souvent de l'histoire ancienne!

Depuis 1977, il faut obligatoirement avoir suivi dix heures de cours de premiers secours pour obtenir le permis de conduire. Pour cette raison, le taux de personnes n'ayant jamais participé à un tel cours n'est que de 8%. Mais un tiers seulement des sondés l'ont suivi ces cinq dernières années. Pour la moyenne, cela remonte à une vingtaine d'années. Les personnes interrogées semblent cependant conscientes de leurs lacunes: elles sont 79% à approuver l'idée d'un cours de rafraîchissement obligatoire tous les cinq ans. Une bonne moitié aimerait pouvoir le suivre au travail, un tiers déclare vouloir s'inscrire à un cours donné par les Samaritains ou un autre prestataire.

Toutefois, 30% des sondés refusent catégoriquement de suivre un tel cours: il s'agit notamment de personnes âgées ou n'ayant jamais effectué ce type de formation.

Une personne sur quatre a déjà porté secours

Pourtant, les situations d'urgence ne sont pas rares: 27% des sondés disent avoir déjà porté secours à quelqu'un. Un constat intéressant: ceux qui ont suivi un cours récemment se trouvent nettement plus souvent en situation d'utiliser leurs connaissances. Il y a 25 ans, un sondage similaire commandé par l'ASS avait déjà

montré que les cours de premiers secours apportaient un plus en termes de sécurité.

Comment les sondés ont-ils vécu leur intervention en situation d'urgence? Ils sont 86% à se dire convaincus d'avoir tout fait juste. Seuls 12% pensent, avec du recul, qu'ils ont commis des erreurs. L'éventail des situations d'urgence rencontrées est très large: accidents de la route (26%), accidents de sport (17%), perte de conscience ou accident cardiovasculaire (14%), accident de travail (12%), accident domestique (7%) ou infarctus (8%).

Seules 12% des personnes interrogées connaissent le

schéma BLS-AED (voir page 20), introduit en 2012 dans les cours de premiers secours. Quant à son prédécesseur le schéma ABCD, utilisé pendant onze ans, son sens n'est familier qu'à 23% des sondés. En Suisse alémanique, le schéma RRSS (GABI en allemand), qui n'est plus enseigné depuis 2000, est encore dans beaucoup de mémoires: 69% des sondés le connaissent et la moitié savent ce que signifie la formule.



Une action de l'Alliance suisse des Samaritains, organisée en mai 2008 à Lucerne, a montré que beaucoup de passants étaient prêts à appeler des professionnels au secours avec leur portable, mais que la plupart ne savaient pas ce qu'il fallait faire en attendant.

Fédération suisse de la protection civile

Le conseiller national Walter Müller élu président

Lors de son assemblée générale qui s'est tenue à Lucerne le 20 avril dernier, la Fédération suisse de la protection civile a élu son nouveau président: Walter Müller, conseiller national PLR saint-gallois et agriculteur. Il succède à l'ancien conseiller national lucernois Pius Segmüller.



Walter Müller, nouveau président de la Fédération suisse de la protection civile

Walter Müller, conseiller national PLR, est le nouveau président de la Fédération suisse de la protection civile (FSPC). Agé de 63 ans, il siège au Conseil national depuis 2003 et est également membre de la Commission de la politique de sécurité (CPS) depuis 2007. Lors de l'assemblée générale, M. Müller a souligné la noblesse et l'importance de la mission que représente pour lui la

protection de la population. «Une protection civile moderne et bien équipée apportera une contribution indispensable au réseau national de sécurité», a déclaré M. Müller après avoir été élu, à l'unanimité des 109 membres présents au Musée des transports de Lucerne, pour succéder à Pius Segmüller. Il a ajouté que la sécurité était un gage de qualité de vie et un facteur essentiel au fonctionnement de la société.

Walter Müller est marié et père de quatre enfants. Avec l'aide de ses fils et de son épouse, il exploite la ferme Riethof à Azmoos.

Une voix à Berne

Suite à la non-réélection surprise du président Pius Segmüller au Conseil national l'automne passé, il était nécessaire de le remplacer à la présidence de la Fédération. Le noyau dur de la direction de la FSPC, Pius Segmüller compris, était unanime à ce propos: la Fédération a besoin d'«une voix à Berne». Il est donc indispensable que le président soit membre du Parlement fédéral et, dans l'idéal, également de la CPS. Walter Müller, le nouveau président, remplit ces deux conditions.

Lors de l'assemblée générale, Christoph Flury, suppléant par intérim du directeur de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), a fait remarquer que l'on disposait d'une occasion en or de promouvoir la protection civile au sein du système de protection de la population et de la développer. Il faisait référence au Rapport sur la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+, en consultation au moment de l'assemblée et approuvé par le Conseil fédéral le 9 mai. Il incombe maintenant au Parlement de traiter ce document, qui tente de redonner une orientation stratégique à «l'outil important» que constitue la protection civile. M. Flury a par ailleurs déclaré: «Le débat est ouvert. Je vous demande de suivre le déroulement de ce processus d'un œil à la fois critique et constructif. L'OFPP continuera de soutenir activement la FSPC: vous pouvez compter sur nous!»

Nouveau bureau REDOG

Un soutien pour les tâches administratives

Lors de la réunion annuelle qui a eu lieu fin mars, les délégués de la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage REDOG ont choisi l'emplacement de leur nouveau bureau administratif. Depuis le 1^{er} mai, ce dernier est hébergé au siège principal de la Croix-Rouge Suisse (CRS) à Berne. Le Comité central de REDOG compte sur cette collaboration pour alléger sa charge administrative et bé-

néficier d'un appui dans le domaine du marketing. REDOG fait un pas en direction d'une professionnalisation partielle, qui permettra à ses membres actifs bénévoles de se consacrer encore davantage à leur principale mission: former et préparer des équipes de spécialistes compétents pour la recherche de personnes disparues, en décombres et en terrain découvert, en Suisse et à l'étranger.

Rorschach: service de sauvetage sur le lac de Constance

Il faut savoir se jeter à l'eau!

Dominant le port de Rorschach, l'ancienne halle aux grains respire le calme et la volupté. Mais l'impression est trompeuse: deux bateaux de sauvetage sont amarrés au pied de cet imposant bâtiment, qui abrite entre autres une centrale d'intervention. En cas d'alerte, une équipe de secours est prête à prendre le large. En effet, lorsqu'un bateau chavire, qu'un passager tombe à l'eau ou qu'un avion s'écrase dans le lac, le temps est compté.

La section de Rorschach de la Société suisse de sauvetage (SSS) a été fondée en 1950. Deux ans après, c'est non sans fierté qu'elle baptisait son premier bateau «Marie». Aujourd'hui, fort d'une équipe de 25 personnes, le service de sauvetage de Rorschach intervient sur une surface de 46 km² représentant la partie saint-galloise du lac de Constance ainsi que les eaux de la commune thurgovienne de Horn. Ses vaisseaux amiraux sont le «Neptun II» et le «Christophorus», équipés pour différentes opérations et aptes à transporter jusqu'à 18 personnes. Grâce à une infrastructure et un matériel dernier cri, l'équipe peut intervenir en quelques minutes pour secourir des personnes en détresse.

Des volontaires super motivés

Mauro Montagner, président de la SSS de Rorschach, et Remo Pfändler, chef du service de sauvetage, sont fiers de leur équipe de volontaires. Mauro Montagner: «Après leur formation de base, nos membres s'engagent à participer aux permanences, aux exercices et aux interventions. Le bénévolat est de mise et les indemnités symboliques. Ainsi, nous avons la garantie de travailler uniquement avec des gens motivés.»

Le lac de Constance étant partagé entre trois pays, les services de sauvetage suisses collaborent, au gré des interventions, avec leurs homologues allemands ou autrichiens: Lindauer Wasserwacht, Deutsche Lebensrettungsgesellschaft Bodenseekreis et Wasserrettung Landesverband Vorarlberg.

Des interventions difficiles

L'histoire du service de sauvetage de Rorschach fourmille d'exemples illustrant la diversité et la difficulté des tâches et des événements, parfois tragiques, auxquels il a dû faire face. Si les services de piquet n'ont pas posé trop de problèmes durant l'hiver 1963, le lac étant gelé, il en va tout autrement de nos jours: tempêtes de foehn, fortes houles et rafales de vent peuvent mettre un bateau et son

équipage en perdition en l'espace de quelques minutes. Les interventions les plus éprouvantes sont bien sûr celles où il y a des victimes: quand quelqu'un tombe à l'eau et doit être sauvé de la noyade, chaque seconde compte. Malheureusement, ce sont parfois des corps sans vie que l'on ramène à terre.

Les événements spectaculaires n'ont pas manqué depuis 1950. Citons notamment les inondations de 1999, l'incendie de la marina d'Altenrhein et la chute d'un Cessna en janvier 1994. A cette occasion, le service de sauvetage avait totalisé 790 heures d'engagement. Autre événement inoubliable: le sauvetage d'un veau échappé de l'abattoir qui avait cherché son salut en sautant à l'eau près des bains de Rorschach. Il aura fallu plusieurs tentatives pour hisser l'animal à terre au moyen d'une grue!



Lorsque quelqu'un est en détresse sur le lac, chaque seconde compte. C'est pourquoi les bateaux du service de sauvetage de Rorschach sont parfaitement équipés.

«Forum PBC» 19/2012

La PBC suisse fête ses 50 ans



En 1962, il y a tout juste 50 ans, la Suisse ratifiait la Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé de 1954. Ce jubilé est l'occasion de faire une rétrospective des travaux accomplis en matière de PBC au cours des dernières décennies et d'évoquer les opportuni-

tés, les défis mais aussi les obstacles auxquels sera confrontée la protection des biens culturels suisse à l'avenir. La 19e édition de Forum PBC fait le point sur les travaux en cours dans différents secteurs et sur les développements futurs en matière de PBC.

«Forum PBC» peut être téléchargé en pdf sur Internet (www.kgs.admin.ch -> Publications PBC -> Forum PBC) ou commandé auprès du secrétariat (tél. 031 322 52 74).

Nouveau film

«Gardiens du risque»



Personne n'en parle, jusqu'à ce qu'une catastrophe arrive! Le film «Gardiens du risques» met en lumière le travail quotidien de ces inconnus qui se chargent de la sécurité de notre pays. Tous les jours, ils surveillent les dangers qui nous menacent depuis des locaux de conduite, assis derrière des écrans de contrôle. Parmi leurs

tâches, on compte le contrôle aérien, l'approvisionnement en électricité, l'aide humanitaire, les prévisions météorologiques ainsi que la surveillance du trafic routier. Avec le soutien de l'OFPP, le professeur Valérie November (EPFL – EspRI) et Mélanie Pitteloud ont réalisé un film sur les questions de sécurité. Les études scientifiques soulignent le rôle de l'homme en tant que facteur décisif au sein du système.

Le film (DVD) en français avec sous-titres allemands est en vente pour 30 CHF auprès de l'Institut du risque et des crises à Genève: film.gardiensdurisque@gmail.com

IMPRESSUM

Protection de la population 13 / juillet 2012 (quatrième année)

La revue *Protection de la population* est disponible gratuitement en Suisse, en allemand, français et italien.

Editeur: Office fédéral de la protection de la population OFPP

Coordination et rédaction: P. Aebischer

Equipe de rédaction: A. Bucher, Ch. Fuchs, D. Häfliger, M. Haller, K. Mürger, F. Simeon, H. Weber, N. Wenger

Contact: Office fédéral de la protection de la population OFPP, Information, Monbijoustr. 51A, CH-3003 Berne, téléphone: +41 31 322 51 85, e-mail: info@babs.admin.ch

Photos: couverture Foto Fux, Naters; p. 6 SRF/V. di Domenico; p. 7, 9, 11, 13, 15 et 16 Keystone; p. 29 OPC Carouge; autres OFPP/mise à disp.

Mise en page: Centre des médias électroniques ZEM, Berne

Reproduction: les droits d'auteur sont réservés pour tous les textes et images publiés dans la revue *Protection de la population*. Toute reproduction doit être convenue avec la rédaction.

Tirage: allemand: 8500 exemplaires, français: 3500 exemplaires, italien: 1000 exemplaires

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est l'éditeur de la revue «Protection de la population». Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict, mais plutôt une plate-forme. En effet, les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de l'OFPP.

Evacuations à grande échelle

Vu par ALEX

ALEX dessine entre autres régulièrement pour le quotidien romand «La Liberté». Il vit dans la Broye fribourgeoise.



Prochaine édition
N° 14, octobre 2012

Dossier

OBLIGATION DE SERVIR: QUEL SYSTÈME?

Votre avis compte!

C'est avec plaisir que nous attendons vos réactions et suggestions pour les prochains numéros!

info@babs.admin.ch

Commandes

La revue de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP paraît 3 fois par année en allemand, français et italien.

La revue peut être commandée au numéro ou par abonnement à l'adresse suivante:
www.protpop.ch ou info@babs.admin.ch



«En Suisse aussi, des événements pourraient exiger des évacuations à grande échelle.»

Christoph Flury, directeur suppléant a.i. / chef de la Division
Conception et coordination, OFPP
Page 3

«J'ai travaillé assez longtemps à la télévision et je ne voulais pas qu'à la longue, mon rêve d'enfant se ternisse.»

Peter Minder, chef de la communication du DDPS
Page 4

«Une protection civile moderne et bien équipée apportera une contribution indispensable au réseau national de sécurité.»

Walter Müller, nouveau président de la Fédération suisse
de la protection civile (FSPC)
Page 32